

14767

**PROJET RAF/98/G31**

\*\*\*\*\*

**BIODIVERSITE MAURITANIE – SENEGAL**

\*\*\*\*\*

**UNITE DE COORDINATION REGIONALE**

\*\*\*\*\*

**ETUDE POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET  
D'UN PROGRAMME D'INFORMATION D'EDUCATION  
ET DE COMMUNICATION DU PROJET BIODIVERSITE  
MAURITANIE – SENEGAL**

**Rapport Définitif**

Juin 2002

**Alpha Seybatou Djigo**  
[djigosa@refer.sn](mailto:djigosa@refer.sn)

**&**

**Abdoulaye Ciré BA**  
[boulayecire@yahoo.com](mailto:boulayecire@yahoo.com)

# SOMMAIRE



Pages

## Introduction

1 Problématique et justification de l'étude IEC	5
2 Les résultats attendus et la finalité de la stratégie IEC	5

## I Méthodologie de l'étude

II Les résultats des investigations de terrain	9
21 Evaluation des stratégies IEC en oeuvre dans la zone du projet en rapport avec sa démarche	9
22 La situation de référence des activités IEC dans la zone du projet	10
23 Les perspectives et alternatives	11
231 Elaboration de la stratégie IEC	13
232 Articulation entre la stratégie IEC et l'approche participative du projet	14
233 Opérationnalisation de la stratégie	14
234 Elaboration d'un plan d'actions IEC	15
235 Elaboration d'un programme IEC	15

## III Proposition d'une stratégie adaptée aux objectifs , à la démarche , aux activités du projet et à l'offre et aux besoins des partenaires

31 Aspects conceptuels de l'IEC	16
32 Les modalités de mise en oeuvre de la stratégie	23
33 Rôles et responsabilités des différents paliers et des divers partenaires	27
34 Les supports de la stratégie	34
341 La communication de masse	34
342 La communication collective	39
343 La communication individuelle	40
35 Modalités d'utilisation cohérente de ces supports dans le cadre de la stratégie IEC	42
36 Mesures d'accompagnement nécessaires au bon fonctionnement de la stratégie	43
• La définition d'un point focal du cadre de concertation à chaque palier : le co – secrétariat	
• L'animation permanente des cadres de concertation	
• La mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la stratégie	
• Articulation entre la stratégie IEC et le dispositif de suivi et d'évaluation du projet	
• Articulation entre la stratégie IEC et l'approche participative	
• Articulation entre la stratégie IEC et le cadre logique du projet	
• La création de cadres de concertation au niveau des communautés villageoises et inter – villageoises	
• La précision des rôles et responsabilités entre l'Administration et le Collectivités dans le cadre de la gestion des ressources naturelles	
• L'identification et la formation des relais locaux de communication	
• L'implication effective des populations dans la réalisation physique des activités	
• La création de conditions objectives d'une relève du projet par ses partenaires	
• Quelle stratégie pour le berger ?	

• La dynamisation des collectivités locales à tous les niveaux , en particulier celui du CPP	
• Le renforcement des capacités des communautés à la base	
• L'opérationnalisation de la stratégie par son adaptation à tous les paliers et niveaux	
• Assurer l'ancrage des cadres de concertation auprès de cadres de coordination pérennes	
• Développer la concertation entre cadres de concertation situés au même palier dans les deux pays	
• Intégrer dans les mêmes cadres les programmes des différentes conventions de gestion de l'environnement et des ressources naturelles	
• Compatibilité des coûts du dispositif IEC avec les possibilités des acteurs et partenaires impliqués dans la mise en oeuvre des activités du projet ( pérennité des activités )	
37 Quelques indicateurs de pérennité	58
<b>IV MODELISATION DE LA STRATEGIE IEC</b>	59
41 La phase descendante et transversale	59
42 La phase ascendante et transversale	60
43 L'implication des médiats	60
44 L'utilisation des supports	61
45 Les procédures d'urgence	61
46 Statuts des cadres de concertation comme association	61
<b>V LE PLAN D' ACTIONS IEC PLURI- ANNUEL ( Composante Renforcement des Capacités )</b>	62
51 La phase de lancement / Etape de démarrage	63
52 La phase de mise en oeuvre / Etape d'implantation	63
53 La phase de consolidation / Etape d'intensification – diversification	65
54 La phase d'extension / Etape de réplication – démultiplication	67
55 La phase de désengagement / Etape d'auto – encadrement	69
<b>VI PROGRAMME D' ACTIVITES TECHNIQUES ET IEC</b>	74
61 Objectifs spécifiques du programme	74
6.2 Résultats attendus	74
6.3 Modalités de mise en oeuvre	74
6.4 Les activités	75
641 Les recherches opérationnelles	75
642 L'information et la sensibilisation	77
643 L'éducation environnementale et la formation relative à la GRN et la biodiversité	78
644 La communication	79
A Les stratégies opérationnelles ou sectorielles de communication	79
B Les formes de communication	81
C Les paliers de communication	82
645 Les réalisations physiques	83
646 La supervision	84
647 Le suivi –évaluation	85
648 L'évaluation	85
65 Les moyens	85
Conclusions et recommandations	91
<b>ANNEXES</b>	93



## Liste des Abréviations

ARD : Agence Régionale de Développement  
CERP : Centre d'Expansion Rural Polyvalent  
CPP : Comité de Pilotage du Projet  
CDC : Comité Départemental de Concertation  
CNP : Comité National de Pilotage  
CLC : Comité Local de Concertation  
COM . Tradit : Communicateur Traditionnel  
CRC : Comité Régional de Concertation  
CRDE : Comité Régional de l'Environnement  
CTC : Comité Technique Consultatif  
DN : Directions Nationales  
GPE : Groupement  
GRN : Gestion des Ressources Naturelles  
IEC : Information , Education , Communication  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
ORG . S.P : Organisations Socio - Professionnelles  
PANLCD : Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification  
PN : Projets Nationaux  
PRODAM : Projet de Développement Agricole de Matam  
RN : Ressources Naturelles  
SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta  
SONADER : Société Nationale de Développement Rural  
STL : Service Technique Régional  
UCR : Unité de Coordination Régionale du projet biodiversité  
UNP : Unité Nationale du Projet

## **Introduction :**

### **1 Problématique et justification de l'étude IEC**

Le concept de participation recouvre une réalité : la volonté d'amener les divers acteurs et partenaires à adhérer à une démarche ( la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité ) , à s'y engager pleinement et à se sentir solidairement responsables de la réussite ou de l'échec de la dite démarche .

Cela suppose un certain nombre de préalables :

- Les différents partenaires doivent bien comprendre la démarche
- Ils doivent être motivés à s'y engager : la gestion des ressources naturelles doit leur apparaître comme un besoin et une nécessité
- Ils doivent être impliqués , chacun à son niveau de responsabilité , en fonction de ses préoccupations ( conception ) , de ses ressources et limites ( savoir , savoir – faire , moyens )

Bref , ils doivent participer pleinement à travers un dialogue , une négociation véritable : c'est la communication sociale qui est la stratégie de base de la mobilisation sociale

Cette communication sociale sera d'autant plus effective et durable qu'elle s'intégrera mieux dans l'organisation en place aux divers plans social , économique , culturel et institutionnel  
La gestion des ressources naturelles doit s'intégrer dans l'esprit et les habitudes des divers partenaires . C'est là l'un des indicateurs essentiels de la réussite de la mobilisation sociale qui est un facteur de base de la participation et qui reste la finalité de la communication sociale dans ce domaine .

### **2 Les résultats attendus et la finalité de la stratégie et du programme IEC :**

Il s'agit globalement de :

- l'évaluation des contraintes et des acquis des programmes d'IEC existants dans la zone d'intervention du projet et au niveau de ses principaux partenaires , ainsi que des outils pédagogiques utilisés
- l'identification des besoins et de la demande en IEC des acteurs concernés
- la définition des moyens nécessaires à la satisfaction de ces besoins et à la levée des contraintes , en particulier :
  - les informations à fournir et à recueillir
  - les outils à utiliser
  - les canaux à utiliser
  - etc
- la détermination des ressources et de l'offre susceptibles d'être fournies par chaque partenaire suivant le principe de subsidiarité
- la réalisation du programme et des activités de GRN dans un cadre participatif véritable fondé sur une communication multiforme efficace et durable
- le suivi et l'évaluation permanents du système pour en améliorer continuellement l'efficacité , donc l'adapter aux contraintes du milieu , à la spécificité de la GRN et aux besoins divers et multiples des bénéficiaires ; car par delà la GRN , il s'agit de lutter contre la pauvreté dans le cadre d'un développement humain durable .

En finalité , il s'agit de :

- impliquer les différents partenaires du projet dans la stratégie de mobilisation sociale pour la gestion des RN
- améliorer la conservation de la biodiversité par l'action directe de chacun des partenaires dans un cadre de cohérence et de coordination des actions d'une part et de synergie des moyens d'autre part
- créer des réflexes chez ces divers partenaires qui seront chargés d'assurer la relève du projet

## **I Méthodologie de réalisation de l'étude :**

La démarche méthodologique suivante a été adoptée :

### **11 L'évaluation des stratégies de communication institutionnelle dans la zone du projet**

Elle s'est faite à travers :

- l'analyse des activités IEC du projet
- l'évaluation des stratégies IEC des partenaires institutionnels du projet

Il s'agit en particulier de :

- Les comités de concertation ( CPP , CTC et autres )
- Les relais techniques et administratifs ( Services Techniques , Projets , ONGS, Autorités Administratives , Organisations Socio- Professionnelles , etc )
- Les collectivités

Des visites ont été ainsi effectuées auprès de ces différents partenaires et ont permis d'analyser leurs rôles et responsabilités en tant que source d'émission des messages , de relais , de récepteur principal et de récepteur secondaire .

**12 L'étude des mécanismes de communication sociale développés par les différents groupes socio - culturels présents dans les sites d'intervention du projet de part et d'autre de la vallée :**

Pour ce faire , des enquêtes sommaires ont été menées auprès des populations ci – dessous :

- les maures dans les écosystèmes dunaires
- les hal poular en zone forestière et au niveau des grands périmètres
- les Ouolofs en zone sylvo – pastorale
- les Soninkés en zone humide
- et les Peulh en zone pastorale

La finalité étant de déterminer les spécificités communicationnelles propres à chaque groupe en rapport avec sa culture , son espace ( site ) et son système de production , de manière à y adapter les stratégies sectorielles IEC

**13 L'Etude des modes de communication éducative en oeuvre dans la zone du projet, en particulier les expériences du Projet Formation , Information et Education Environnementale ( PFIE )**

Ces différentes investigations ont permis :

**A L'établissement sur cette base de la situation de référence de l'IEC** dans la zone du projet à travers :

- la définition des acquis
- l'identification des insuffisances

**B La détermination des perspectives** en termes de :

- expression des besoins en IEC des divers partenaires
- formulation des offres en IEC

Il s'est agi finalement d'évaluer les capacités , la crédibilité , l'acceptation des rôles et responsabilités qui sont susceptibles d'être confiés à chaque partenaire dans l'élaboration et la

mise en oeuvre de la stratégie envisagée; bref d'évaluer leurs besoins en termes de renforcement de capacités pour une participation véritable aux activités du projet .

**C La proposition d'une stratégie d'IEC consensuelle** validée par les partenaires dans le cadre d'un atelier régional de restitution à mi – parcours

**D L'élaboration d'un plan d'actions** approuvé par les partenaires et d'un modèle de programme annuel

**E La définition de mesures d'opérationnalisation** de la stratégie parmi lesquelles la tenue d'ateliers de lancement aux différents paliers qui a reçu l'aval des partenaires au cours du même atelier



## II RESULTATS DES INVESTIGATIONS DE TERRAIN :

### **21 Evaluation des stratégies IEC en oeuvre dans la zone du projet en rapport avec sa démarche :**

Cette évaluation ne se fera pas en valeur absolue , mais plutôt en rapport avec les exigences d'une stratégie d'IEC dans le cadre d'une approche participative d'une part et d'autre part conformément aux orientations et aux préoccupations du projet .

#### 211 La communication institutionnelle :

Elle se caractérise par le fait que :

- elle est essentiellement verticale et interne aux structures .Chaque structure ayant sa stratégie propre pour l'essentiel , en dehors peut – être du PAN qui a tenté une intégration à travers son comité national et ses comités régionaux pour l'environnement et le développement
- elle est surtout fondée sur la démarche classique avec des encadreurs s'appuyant sur des populations organisées par la structure en groupes de contact : coopératives , comités , groupements , etc
- la dynamique est entretenue par les agents qui descendent sur le terrain pour animer les populations . Ce qui pose le problème de la pérennité d'un tel système avec la disparition du projet en question ou la faiblesse des moyens des structures de l'Etat dont la présence sur le terrain ne peut être régulière pour la plupart
- les structures disposant d'une stratégie l'ont rarement structurée avec un plan d'actions ( phases , activités , acteurs , moyens , période , résultats attendus , moyens de vérification , etc ) pluri – annuel et des programmes annuels basés sur un calendrier de réalisation et un dispositif de suivi et d'évaluation permettant d'en améliorer les performances . Pas plus qu'un support didactique pour les animateurs et une formation adéquates d'accompagnement n'ont été réalisés . Or , le plan d'action IEC constitue l'outil stratégique de jonction entre la stratégie IEC et les activités du projet , tandis que le programme en constitue l'outil opérationnel

#### 212 La communication éducative :

##### • **L'éducation environnementale :**

Presque inexistante en dehors du PFIE , qui a pour l'essentiel mis l'accent sur la formation de maîtres et d'élèves , sans réussir toujours l'insertion de l'école dans son milieu et par suite sans avoir pu faire jouer à ses membres leur rôle de relais auprès des populations .

( comme le prévoyait du reste sa seconde phase )

La principale contrainte étant que ni le maître , ni l'élève ne pouvait , ni ne devait se substituer au technicien , mais sensibiliser et jouer un relais dans la mobilisation sociale à ses côtés .( ce qui supposait leur crédibilité aux yeux des populations cibles )

- **La formation en techniques de gestion des ressources naturelles**

Lorsqu'elle existe , cette formation est souvent assez sommaire au niveau des agents de terrain et spécifique , au point qu'elle prend rarement en compte la gestion intégrée des ressources naturelles dans leur interface avec les activités de production et dans leur dimension sociale , économique et juridique notamment .

### 213 La communication sociale :

Elle se caractérise par le fait que :

- elle est faiblement développée car insuffisamment connue et explorée pour en analyser les acquis et les insuffisances
- elle est donc faiblement intégrée dans la stratégie de communication des structures qui est ainsi plus une stratégie d'information que de communication , car ne recevant pas le feed – back nécessaire pour établir le dialogue
- les rares fois où un interlocuteur a été identifié à travers un groupement ou un leader , l'on ne s'est pas préoccupé de voir l'organisation locale pour assurer une communication de masse à la base , permettant l'information des différents acteurs et les impliquant ainsi plus étroitement dans le processus de prise de décision et de participation à l'action

Ces résultats ont permis de déterminer la situation de référence des activités IEC dans la zone du projet

## 22 La situation de référence des activités IEC dans la zone du projet :

### 221 **Les acquis** :

Ils se traduisent par :

- L'existence d'habitudes d'encadrement et d'ouverture des populations , ce qui constitue une bonne base d'approche pour la capitalisation des acquis en matière de communication institutionnelle .
- Le regroupement institutionnel des services en Délégations Régionales en Mauritanie et en Centre d'Expansion Rural Polyvalent ( CERP ) au Sénégal qui , en dehors de la nécessité de les opérationnaliser sur le plan des moyens , facilite la coordination des activités si les dispositions stratégiques et organisationnelles sont prises dans ce sens
- Une culture de l'écoute des médias et surtout de la radio qui est un puissant moyen de communication de masse et relativement peu coûteux à l'entretien pour les populations locales . Par ailleurs , elle est suffisamment crédible , surtout si l'information est fournie dans l'émission et à travers le speaker préféré de la personne considérée .( on a tendance à croire tout ce qui est diffusé par la radio jusqu'à preuve du contraire )
- L'existence de réseaux organisés de communication sociale au niveau des villages . La communication inter – personnelle ou téléphone arabe est largement répandue et entretenue auprès des différents lieux de rencontre ( puits , marchés , cérémonies , etc) par la formule de salutation « stary ? » ou quelles sont les nouvelles ? qui est une question systématiquement posée dans les salutations d'usage

- La création de cadres de concertation, presque partout, qui traduit une volonté réelle de coordination des activités chez la plupart des partenaires , même si cette pluralité de cadres peut constituer justement un handicap dans ce sens .

## 223 Les insuffisances :

Elles peuvent être ainsi résumées :

- Le problème de la pérennisation de ce système en dehors de l'encadrement
- Il existe plusieurs sources d'information , sur les mêmes problématiques souvent ,mais avec des thématiques différentes et des approches diverses , qui créent la confusion au niveau des mêmes groupes et ne favorisent ainsi pas la mobilisation sociale permanente
- Les organisations mises en place par les projets créent une démultiplication des agents locaux et donc une dispersion des efforts et des moyens tant auprès des populations locales que des agents eux – mêmes .Il s'en suit une concurrence entre des activités qui devraient plutôt se compléter .
- Les canaux locaux sont faiblement utilisés et valorisés alors qu'ils conditionnent par leur bonne insertion sociale et culturelle , la faiblesse de leur coût et leur efficacité la pérennité du système de communication .
- L'insuffisante organisation voire l'inexistence de canaux permettant le feed – back
- Les moyens d'éducation de masse tels que la radio ne sont pas suffisamment exploités ou le sont mal car ils nécessitent une connexion à la base avec des moyens traditionnels ( et la communication inter – individuelle ) et modernes organisés à la base ( groupes d'écoute notamment ) qui les prolongent pour relayer l'information jusqu'à niveau individuel et la faire remonter . Mais aussi pour traduire l'information en action .
- Les autres moyens comme l'utilisation des supports iconographiques ou autres ( voir projet mobilisation sociale de World Vision sont intéressants mais à condition de bien les adapter par palier et de les mettre en cohérence dans une stratégie d'ensemble où chaque partenaire joue sa partition ; mais il faut aussi et surtout être capable d'évaluer l'impact de chaque outil sur la communication
- Quant aux cadres de concertation , leur fonctionnement apparaît un peu mitigé . Ils sont parfois perçus comme une propriété du projet par les partenaires à l'instar des multiples autres cadres de concertation mis en place par des structures identiques .Il se pose ainsi un problème d'appropriation par les partenaires et par suite de pérennité et de fonctionnalité en dehors du projet . D'autant plus que la plupart des partenaires , parmi les plus proches parfois continuent de réclamer des moyens de motivation

## 223 Les perspectives et alternatives :

### 2231 Les besoins et demandes

Il s'agit entre autres de :

- L'amélioration des insuffisances notées dans les stratégies en cours
- La réponse aux nouveaux besoins en IEC à travers notamment :
  - la connaissance du concept de biodiversité et de la réalité qu'il recouvre
  - l'intégration des activités de gestion de la biodiversité dans celles de développement rural , de gestion de l'environnement et des ressources naturelles qui sont les principales préoccupations de la plupart des partenaires techniques du projet

## 2232 Ressources et offres

Il s'agit d'inventorier les ressources potentielles susceptibles d'être utilisées au niveau des divers sites d'une part et d'autre part d'évaluer les offres , c'est à dire , les ressources effectivement mobilisables en rapport avec chaque partenaire

La démarche consiste dans :

- Le renforcement des acquis
- La rentabilisation ( capitalisation ) des dispositifs d'IEC existants
- L'exploration et la valorisation des nouvelles opportunités offertes par la présence du projet dans une démarche de subsidiarité , de complémentarité et de concertation
- La valorisation des ressources locales en matière d'information , de formation et de communication au niveau des communautés villageoises

A ce titre , on peut noter quelques exemples :

- **en milieu Peulh**

dans la zone de Namarel en particulier ( Sénégal ) , les rencontres autour des points d'eau et secondairement au niveau des campements constituent les principales sources d'information pour ces populations pastorales souvent très mobiles .

- **dans les communautés maures**

du PK 9 – 10 ou de Moundy ( Mauritanie ) , les rencontres autour des points d'eau et les déplacements fréquents d'un village à un autre ou vers la ville et inversement constituent là aussi l'essentiel du système de communication sociale

- **dans les sociétés Hal Pular**

le chef de village est souvent le point focal des échanges , si ce n'est au niveau de la mosquée

- **En milieu Soninké**

Le chef de village reste là aussi important avec l'assemblée des sages composée des chefs de carrés ( concessions ) réunis autour de lui

- **Dans les zones Ouolofs**

Plus sédentaires et à l'habitat plus regroupé , les rencontres autour de l'arbre à palabres , les repas partagés sont souvent des lieux d'échanges

Dans toutes ces communautés , les leaders locaux ( marabouts , chefs de tribus , de clans , les chefs coutumiers , de villages , etc ) continuent à exercer un pouvoir important dans la communication sociale pour la mobilisation sociale , en s'appuyant souvent sur des communicateurs traditionnels encore appelés griots ou maîtres de la parole .

Cependant , ces communautés combinent aujourd'hui assez habilement ces dispositifs traditionnels avec des moyens modernes comme la radio qui est non seulement bien écoutée , mais est de plus en plus intégrée dans le système local de transmission de l'information au travers de la diffusion de communiqués pour convoquer , informer ou faire des recherches (cas des avis de faire part de baptême , décès , vols de bétail avec la radio communautaire de Namarel qui est devenu un canal de communication incontournable )

Tout cela constitue donc un acquis considérable dans la perspective d'une meilleure utilisation et insertion de la communication sociale dans la stratégie IEC du projet .

### 2233 Tendances évolutives nouvelles et leurs conséquences

On peut noter entre autres :

- l'existence et la multiplication des radios communautaires ( pour la diffusion de l'information météorologique notamment au Sénégal ) et des radios rurales
- le développement des émissions relatives à l'environnement
- la multiplication des cadres de concertation créés par divers projets et autres organismes
- l'institutionnalisation de la quasi – totalité des cadres de concertation à travers leur ancrage auprès des autorités administratives ( avantages et inconvénients vue les lourdeurs administratives et la surcharge des autorités , mais aussi leur rôle d' arbitre , de centre de décision et de coordonnateur des différentes structures de l'Etat et de superviseur de toutes les autres activités dans leur zone de tutelle
- La mise en place d'un comité national biodiversité au Sénégal , lequel est un cadre de concertation élargi entre tous les partenaires impliqués dans la gestion de la biodiversité
- L'existence de points focaux nationaux pour la gestion de la biodiversité dans les pays
- La mise en place d'un réseau de volontaires des parcs nationaux au Sénégal
- L'implication des populations dans les périphéries des parcs nationaux
- L'existence de bulletins dont la « lettre de la conservation » au Sénégal et « l'agro – pasteur »
- L'existence du dispositif de communication stratégique du PAN ( MAU ) et du PANLCD ( SEN ) à travers notamment les groupes consultatifs représentant les différents partenaires techniques , le groupe informel des bailleurs de fonds , le bureau de coordination des conventions internationales sur l'environnement , etc ...

Les perspectives sont ainsi globalement favorables à l'élaboration concertée d'une stratégie IEC combinant harmonieusement la communication institutionnelle et la communication sociale avec un apport essentiel de la communication éducative .

## **23 Les solutions alternatives**

### **231 Elaboration d'une stratégie IEC**

Il s'agit de définir une stratégie IEC bien structurée faisant à la fois ressortir les principes de base , mais aussi les différents outils et leur articulation dans le cadre d'une approche cohérente

A ce niveau , cette stratégie sera intégrée dans le processus et la démarche de l'approche participative , de manière à ce qu'à chaque phase de l'approche correspondent les outils d'IEC nécessaires , selon une démarche progressive et complémentaire entre les différents outils

#### **2311 Composantes de la stratégie :**

Elle sera articulée autour de trois stratégies sectorielles et complémentaires :

**A La communication institutionnelle** qui s'appuie sur :

- \* un plaidoyer pour les décideurs : informations ( CPP, CTC , etc )
- \* un programme inter – actif avec les structures ( élaboration en commun et intégration des thématiques , mise en synergie des canaux et des moyens de façon complémentaire , etc )
- \* des échanges d'informations

## **B La communication éducative qui passe par :**

- \* un partenariat avec les partenaires techniques ( informations relatives à la biodiversité , formation sur les paquets techniques et technologiques)
- \* une éducation des populations : éducation environnementale (chaîne alimentaire , cycle de l'eau sur la base d'exemples concrets en rapport avec leurs activités et leur vécu quotidien ) ; formation technique
- \* une mise à niveau des médiats : informations / formation : spécialisation de journalistes ( stages et visites de découverte au niveau du projet et autres stages )
- \* une articulation entre les divers supports de communication ( approche multi – médiats )

## **C La communication sociale : qui fait appel :**

- \*aux populations surtout et organisations socio – économiques et socio – culturelles paysannes avec utilisation de leaders reconnus et crédibles
- \* au principe de subsidiarité : -
  - exploitation maximale des moyens locaux d'abord
  - insertion et adaptation de moyens modernes
  - établissement de liens de feed - back

### **232 Articulation entre la stratégie IEC et l'approche participative du projet**

La stratégie IEC a pour but de mettre en cohérence les différentes activités (IEC, en particulier) et d'articuler les divers outils d'information , d'éducation et de communication entre le projet et ses partenaires. La finalité étant la recherche de la complémentarité pour une participation plus efficace et durable de chaque partenaire à la réalisation du programme défini en commun .

La stratégie IEC constitue donc un moyen de mise en oeuvre de l'approche participative dont elle constitue de ce fait une composante essentielle

### **233 Opérationnalisation de la stratégie**

Elle s'appuie sur la définition des modalités pratiques de mise en oeuvre de la stratégie parmi lesquelles on peut citer :

- le plan d'actions pluri – annuel IEC (2002-2005)
- les programmes annuels
- le séminaire régional de restitution – validation
- le séminaire national d'orientation et de lancement
- les séminaires régional , départemental ou communal , local de lancement

### **234 Elaboration d'un plan d'actions IEC**

Il comprend les éléments ci – après :

- Les Phases
- Les Etapes
- Les Objectifs spécifiques
- Les Activités
- Les Moyens à mobiliser
- Les Lieux et les Cibles
- Les Périodes
- Les Partenaires ( identification , Rôles et Responsabilités, période d'Intervention, nature de l'intervention )
- Les Résultats attendus
- Les Moyens de vérification

### **235 Elaboration d'un programme IEC**

Le programme IEC se décompose en :

- Objectifs : qui sont les objectifs du projet tels qu'ils sont inscrits dans le cadre logique
- stratégies sectorielles : tant techniques qu'en IEC
- Activités : aussi bien techniques qu'en IEC
- moyens : qui combinent les outils techniques et IEC
- résultats attendus : qui sont aussi bien techniques qu'en IEC
- Moyens de vérification : qui combinent aussi bien les indicateurs techniques qu'en IEC

### **III Proposition d'une stratégie adaptée aux objectifs, à la démarche, aux activités du projet et à l'offre et aux besoins des partenaires**

#### **31 Aspects conceptuels de l'IEC**

##### **311 Définition pratique**

La démarche IEC ou démarche Information , Education , Communication se décompose en trois activités principales :

- **l'information** qui vise à fournir des renseignements sur les objectifs du projet pour une meilleure connaissance de ses domaines d'activités par exemple et à donner des indications sur ses modalités d'intervention

- **l'éducation** qui a pour but de dispenser des enseignements et d'inculquer des connaissances de manière à mieux comprendre les phénomènes de dégradation et de perte de biodiversité et la place des activités humaines dans cette situation . La finalité étant de changer à terme les comportements des populations par l'internalisation des connaissances acquises

- **la communication**, qui résulte des deux premières activités se traduit par l'établissement d'un dialogue et d'une négociation véritables entre les populations désormais relativement bien informées et les autres partenaires , pour déterminer les actions à mener et la part de chacun des acteurs dans leur mise en oeuvre .

Au total , l'IEC a pour but de mettre en place un dispositif de dialogue permanent , donc de communication permettant un échange d'informations et de connaissances entre les différents partenaires concernés. La finalité est d'améliorer les prestations techniques de chaque partenaire , de changer les comportements à travers le renforcement des attitudes et comportements positifs et d'atténuer les comportements négatifs dans l'utilisation des ressources , pour aboutir à une gestion rationnelle des ressources naturelles et à la conservation durable de la biodiversité.

##### **312 L'IEC dans la gestion des ressources naturelles**

Il s'agit de développer une relation bi – univoque entre information , éducation et communication d'une part et environnement d'autre part pour créer globalement l'éducation environnementale ( dont l'information et la communication ne sont en fait que des moyens ) , à travers une médiation entre le projet biodiversité et son milieu

Cette médiation se traduit par :

- l'observation de la réalité environnementale ( diagnostic participatif )
- la création d'outils pédagogiques et didactiques pour la saisir ( conception d'outils )
- la restitution de la réalité, pour mieux agir sur elle ( information , communication qui débouchent sur l'éducation environnementale et la formation )

##### **313 Les principes de base de la stratégie :**

Ils consistent à :

- partir des acquis , en particulier à s'appuyer sur les dispositifs d'encadrement des services techniques de l'Etat , des ONG, des organisations socio – professionnelles et autres partenaires



- se fonder sur le principe de subsidiarité : partir du disponible et n'apporter que ce qui est nécessaire (intervention minimale)
- exploiter les supports audio – visuels et documentaires produits par ces mêmes structures
- réhabiliter et redynamiser les modes de communication traditionnels et les articuler avec les moyens de communication modernes de manière à renforcer l'efficacité du dispositif de communication dans son ensemble
- restituer aux collectivités locales leur mission fondée sur la déconcentration des pouvoirs et la décentralisation des moyens à travers notamment le renforcement de leur rôle dans la planification , la coordination et le développement à la base
- favoriser la fluidité de l'information des décideurs en direction des populations et collectivités de base et inversement
- développer la concertation des divers partenaires impliqués dans la gestion de l'environnement en général et la conservation de la biodiversité en particulier , autour des plans et des programmes , à travers notamment la mise en cohérence des approches , l'intégration des activités et la mise en synergie des moyens
- mettre en cohérence ces différents principes et les traduire en une stratégie fonctionnelle et pérenne bien qu'itérative
- utiliser les médiats en les intégrant dans le cadre d'un dispositif cohérent de communication garantissant l'exploitation optimale de chaque médium dans le prolongement adéquat des autres supports de communication tant modernes que traditionnels
- permettre au projet de jouer un rôle de co – animateur de cette stratégie au même titre que chacun des divers partenaires
- dynamiser les cadres de concertation et les pérenniser à travers leur appropriation par les partenaires , qui passe par la définition et la mise en oeuvre de programmes communs et leur suivi et évaluation
- créer des cadres de concertation à l'échelle villageoise et inter – villageoise pour mieux coordonner les actions multiples et diverses orientées vers la même cible .

### **314 Les éléments constitutifs de la stratégie :**

#### A Les stratégies et approches sectorielles

- Elles s'inscrivent dans une double perspective :
  - à court terme , à travers le renforcement des capacités des différents partenaires pour les rendre aptes à prendre en charge les diverses activités à mener ,
  - à moyen et long termes , pour une amélioration de leurs attitudes et comportements vis à vis des ressources naturelles
- Elles combinent deux approches
  - une approche intensive par la saturation des besoins en IEC en rapport avec les activités retenues et la situation des RN dans chaque zone
  - une approche extensive par la réplique de la stratégie et par suite sa généralisation à l'ensemble des zones assimilables

- Elles associent des stratégies urbaines et rurales
- Elles combinent les approches :
  - communautaire ou communication de masse
  - collective : les groupes d'écoute ou autres
  - et individuelle ( ou inter – personnelle )
- Elles font appel aux moyens traditionnels et modernes

La finalité étant d'intégrer les stratégies sectorielles de communication institutionnelle , éducative et sociale en une stratégie globale et cohérente d'IEC.

## B Les canaux et outils

- **La source émettrice** qui peut être de diverses natures ( écrite , orale , etc ) en fonction des cibles visées et des spécificités du milieu d'intervention , mais aussi de son adaptabilité aux objectifs définis , en particulier sa souplesse , sa fonctionnalité , sa crédibilité , etc
- **Le canal** qui est le support de transmission du message et qui varie également en fonction du langage utilisé , du mode de passation retenu ( réseaux informatique , télé , radio , théâtre , etc ) , de son accessibilité , sa portée , etc
- **Le message** qui définit le contenu de l'information et de la communication et qui obéit à des caractéristiques aussi essentielles que son orientation , son contenu , sa forme , sa durée , sa fréquence , etc qui déterminent son efficacité
- **Le récepteur** qui est constitué par les destinataires du message qui sont assez hétérogènes pour qu'il soit nécessaire de bien les connaître pour adapter le message à leurs besoins
- **La rétro – action ou feed – back** qui est le message retour qui peut emprunter le même canal ou un canal différent et sans laquelle il n'y a pas de dialogue véritable , donc pas de communication .

## C Les paliers IEC :

### - **Le palier sous – régional**

Il concerne la circulation de l'information entre les deux pays à travers le CPP, le CTC et l'UCR , mais aussi entre ce palier et la coopération internationale bi – latérale ou multi – latérale , entre le projet et ses partenaires techniques et financiers internationaux en particulier le FEM , le PNUD , UNOPS , le PNUE , les Pays – Bas notamment .

### - **Le palier national**

Il gère à travers le CNP appuyé en cela par l'UNP, les flux d'information et la communication entre chaque pays et le palier sous – régional d'une part , mais aussi d'autre part à l'intérieur d'un même pays , entre les différents partenaires techniques , administratifs , privés , etc et le projet

Il s'appuie pour cela sur les paliers régional , départemental ou communal et local

### - **Le palier régional**

Il assure la transmission de l'information et la communication entre chaque région du pays et le palier national à partir de la synthèse des informations fournies au niveau de chaque département ou commune

### - **Le palier départemental ( Sénégal ) ou communal ( Mauritanie ) :**

Il sert de courroie de transmission de l'information du palier régional vers le palier local mais aussi du palier local au palier régional .

- **Le palier local**

Il se confond parfois avec le palier communal en Mauritanie notamment. Au Sénégal , il établit la jonction entre le palier départemental et le sous – palier constitué par les communautés villageoises de base

- **Le sous – palier communautés villageoises locales**

C'est le palier où s'exercent la communication sociale et où s'établissent les relations de communication entre les différentes composantes au sein d'une même communauté et entre les communautés , mais aussi entre ces communautés et les partenaires institutionnels .

D Les niveaux

On distingue :

- Le pilotage qui correspond au palier sous – régional
- la planification stratégique qui est le fait tant du palier sous – régional que national
- l'exécution qui est le fait des paliers national et régional
- la réalisation qui se situent au niveau des paliers départemental ou communal , local et surtout des communautés de base

E Les partenaires

Il s'agit des différentes structures publiques et privées ainsi que des communautés et collectivités de base qui établissent un partenariat entre elles pour la mise en œuvre de la stratégie IEC , à travers notamment la mobilisation de leurs ressources selon le principe de subsidiarité .

Il s'agit principalement de :

**E1 Le projet biodiversité** qui doit mettre en place un dispositif interne IEC assez structuré entre l'UCR et les UNP ( voir tableau ci – après )

**TABLEAU DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF IEC  
AU NIVEAU DU PROJET BIODIVERSITE**

PHASES	ACTIVITES	UCR	UNP	MODALITES / SUPPORTS IEC
CONCEPTION	<b>ELABORATION DE PLANS D'ORIENTATION</b>	X		<b>IEC / AVIS UNP</b>
	<b>SYNTHESE DES PLANS D'OPERATION</b>	X		<b>IEC / VALIDATION AVEC UNP</b>
	<b>DEFINITION DES APPROCHES</b>	X		<b>IEC / CONCERTEE AVEC UNP</b>
	Elaboration des plans d'opération / programmes		X	<b>IEC / CONCERTEE</b>
EXECUTION	<b>COORDINATION TECHNIQUE REGIONALE</b>	X		<b>HARMONISATION DES APPROCHES IEC / DONNEES UNP</b>
	<b>SUIVI APPUI AUX UNP</b>	X		<b>APPUI TECHNIQUE A LA CARTE IEC / DEMANDE UNPS</b>
	<b>COORDINATION ADMINISTRATIVE REGIONALE</b>	X		<b>HARMONISATION DES PROCEDURES IEC / OFFRE UCR</b>
	<b>MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES</b>	X	X	<b>COORDINATION DES INTERVENTION POUR LA REALISATION D'ECONOMIE D'ECHELLE</b>
	<b>APPUI AUX CADRES DE CONCERTATION</b>	X	X	<b>HARMONISATION DES APPUIS AUX CADRES DE CONCERTATION RESPECTIFS AU NIVEAU NATIONAL UNP ET REGIONAL ( UCR) IEC/ CONCERTATION</b>
REALISATION	<b>MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE TERRAIN</b>		X	<b>IEC / SUIVI CONJOINT UCR</b>
	<b>DEFINITION DES CADRES DE PARTENARIAT</b>	X	X	Formalisation concertée (UCRet UNP) et application par les UNP
	<b>SUIVI TECHNIQUE</b>	X	X	<b>APPUI CONSEIL UCR Exécution UNP</b>
	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES</b>	X	X	<b>PROGRAMMES TRANSVERSAUX UCR Programme spécifique UNP</b>
EVALUATION	<b>EVALUATION INTERNE</b>	X	X	<b>CONCERTEE ENTRE LES DIFFERENTES UNITES DU PROJET</b>
	<b>EVALUATION GLOBALE</b>	X	X	<b>CONCERTEE ENTRE LES UNITES ET LES PARTENAIRES</b>
	<b>EVALUATION EXTERNE</b>	X		<b>COORDONNER PAR L'UCR</b>

**E2 Les cadres de concertation** : qui jouent un rôle primordial dans la mise en oeuvre de la stratégie ( voir tableau ci – après )

- **Les Cadres de Concertation : Rôles et Responsabilités**

<b>Cadre de concertation</b>	<b>Rôles</b>	<b>Responsabilités</b>	<b>Principales activités IEC</b>
<b>CPP :</b> Comité de Pilotage du Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner les orientations politiques et prendre les décisions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réussite du projet et atteinte des résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relais projet – autorités ss-rég</li> <li>- supervision stratégie IEC</li> </ul>
<b>CTC :</b> Comité Technique Consultatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner un avis technique</li> <li>• Appuyer le CPP et le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Viabilité technique des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relais tech ss-régional</li> <li>- superv. tech stratégie</li> </ul>
<b>CNP :</b> Comité National de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner les orientations nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réussite du projet et atteinte des résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plaidoyer</li> <li>- exécution et suivi – appui stratégie/ Evaluation</li> </ul>
<b>CRC ou CRE:</b> Comité Régional de Concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire l'arbitrage ( Sénégal)</li> <li>• Sélection définitive des sites ( Mauritanie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- opérationnalise et anime stratégie</li> <li>- suivi – évaluation</li> </ul>
<b>CDC ou CLC</b> Comité local de Concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la présélection des sites</li> <li>• Information sensibilisation des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des sites</li> <li>• Animation des communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- application concertée stratégie</li> <li>- prépare substitution désengagement</li> </ul>

**E3 Les Structures Techniques** : services techniques de l'Etat , projets , ONG et autres qui sont très actives dans l'encadrement et mobilisent de ce fait beaucoup d'outils IEC .

**E4 Les Collectivités Locales** : dont les rapports directs avec les populations et la gestion de certaines compétences relatives à la gestion des ressources naturelles en font des partenaires importants et incontournables.

**E5 Les Médiats** : qui sont dépositaires des nouvelles technologies de l'information et de la communication , qui sont des canaux de communication puissants et rapides et qui ont déjà fait leur entrée effective partout , au contact des divers autres partenaires . D'où , la nécessité de les associer étroitement .

**E6 Les Communautés villageoises et leurs démembrements** :

- les groupements et autres organisations villageoises et inter – villageoises
- les leaders d'opinions
- les ménages
- les individus
- les communicateurs traditionnels
- et autres ,

qui sont parmi les principaux animateurs de la stratégie , en leur qualité de récepteur principal mais aussi de sources de communication .

## **F Les stratégies sectorielles de communication**

### F1 La communication institutionnelle

Elle va se traduire par :

- Une intégration des programmes de biodiversité dans des programmes de lutte contre la pauvreté , du PANLCD et des autres conventions de gestion de l'environnement et de développement rural .Il s'agit de gérer la biodiversité dans sa dimension écologique certes , mais aussi dans ses manifestations sociales , économiques et culturelles qui restent les principales préoccupations des populations et souvent les véritables enjeux pour les décideurs .
- **Un plaidoyer en direction des décideurs** qui ne doivent plus dicter leur vision , mais la fonder sur une connaissance de la situation réelle des ressources et des enjeux écologico – socio – économiques . Pour ce faire , les données recueillies à travers les systèmes d'information ( SIG et autres ) doivent être traduites en informations pertinentes et décisives susceptibles de conscientiser les décideurs par rapport aux risques encourus et aux avantages attendus de la gestion de la biodiversité en termes notamment socio – économiques et de développement
- Une amélioration des relations entre structures à travers les échanges d'informations ( échanges documentaires , système de courrier multi – latéral , encouragement des invitations directes aux réunions techniques et indirectes à travers des représentants du cadre de concertation , etc ) ; mais aussi et surtout l'établissement de liens de complémentarité et d'inter – dépendance à travers l'élaboration de programmes communs fondés sur des thèmes fédérateurs et intégrés où chaque structure joue sa partition , met en oeuvre ses moyens . Chacun reste ainsi dépendant en partie de l'autre pour atteindre les résultats escomptés .La collaboration devient alors plus franche et durable parce que recherchée par chacun des partenaires pour atteindre ses objectifs spécifiques qui concourent à la réalisation des objectifs globaux de développement de la zone , du pays et de la sous – région par extension .
- **La conception de thèmes techniques relatifs à la biodiversité :**  
Les concepts doivent traduire le plus exactement possible les réalités de terrain qu'ils recouvrent , de manière à élaborer des thèmes techniques adaptés et répondant aux besoins réels des bénéficiaires .  
Pour ce faire , des ateliers doivent être tenus avec les partenaires techniques dont les résultats doivent être confortés sur le terrain au contact des populations pour mieux traduire les thèmes en langage accessible et en activités réalisables et à leur portée. Ainsi , les différents partenaires auront une même compréhension du concept , de la réalité qu'il recouvre et du thème technique y afférent facilitant ainsi la communication entre eux .

Les thèmes techniques doivent intégrer dans leur choix , leur élaboration et leur mise en application , les dimensions écologique mais aussi socio – économique et culturelle de la biodiversité à travers la gestion de l'interface conservation / production dans une double perspective tactique ( court terme ) et stratégique (moyen et long termes )

- Une prise en charge des dimensions locales et internationales des conventions internationales . Il s'agit de l' amélioration de la communication entre le point focal de la convention sur la biodiversité et le projet d'une part et entre le projet et les autres structures intervenant dans la gestion de la biodiversité et plus généralement dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans la perspective d'un développement ( humain) durable , d'autre part .

## F2 La communication éducative

Elle se fonde sur :

- Le renforcement des capacités des agents du projet et ceux de ses divers partenaires par la satisfaction de leur demande en éducation environnementale et en formation à travers les ressources et l'offre du projet et des acteurs concernés .
- La réplication adaptée de cette éducation et de cette formation en direction des populations et des collectivités à la base en particulier
- La démultiplication de ces formations par des relais choisis au niveau des communautés et des collectivités pour l'élargir aux différentes composantes sociales en relation directe avec les ressources naturelles .
- La capitalisation des acquis du Projet de Formation Information en Environnement ( PFIE ) partout où cela est possible à travers notamment l'implication des maîtres et des élèves dans la communication et la mobilisation sociale en faveur d'une conservation durable de la biodiversité

## F3 La communication sociale

Elle se fonde sur :

- La valorisation des modes locaux et traditionnels de communication
- Le renforcement de ces moyens locaux par des moyens de communication extérieurs complémentaires en cas de besoin

## **32 Les modalités de mise en oeuvre de la stratégie :**

### 321 Le dispositif formel de la stratégie : ( voir schémas )

Il s'appuie essentiellement sur les cadres de concertation qui sont le lieu de rencontre du projet et de ses divers partenaires tant publics que privés .

Ces cadres sont des structures de concertation , de décision , d'actions , de suivi et d'évaluation des activités relatives à la conservation de la biodiversité des divers partenaires intervenant dans la zone du projet , voire au delà du fait de la volonté d'élargir la concertation à tous les partenaires effectifs et potentiels .

Pour ce faire , les cadres de concertation situés aux différents paliers ( du palier sous – régional au palier local ) et intervenant aux différents niveaux ( de la planification à la réalisation en passant par l'exécution ) vont assumer tour à tour des fonctions , des rôles et responsabilités en rapport avec le niveau d'exécution de l'activité où ils se situent et vont assurer la descente et la remontée de l'information y afférente en direction des autres paliers .



Pour cela , les cadres de concertation vont s'appuyer sur les dispositifs de leurs divers membres à travers une distribution précise des tâches et une répartition des moyens en rapport avec les tâches et les compétences de chacun des membres et dans le respect de ses missions régaliennes . Le tout dans un cadre de cohérence globale permettant à chaque membre de s'acquitter de ses tâches dans les délais impartis avec l'appui direct et indirect de ses autres partenaires .

### 322 Le dispositif fonctionnel de la stratégie :

La finalité est pour chaque membre de contribuer à l'atteinte d'un objectif global auquel il est astreint sans avoir les moyens de le réaliser seul grâce à un partenariat et à travers la réalisation des objectifs spécifiques qui lui sont assignés dans le cadre de sa mission régalienne .

Ce faisant , chaque structure du cadre de concertation contribue à la réalisation du programme commun défini d'accord partie qui n'est finalement que la mise en cohérence de son propre programme avec celui complémentaire ou identique des autres partenaires intervenant dans les mêmes sites et au contact des mêmes cibles . Mais , avec en soutien le renforcement de ses capacités techniques , l'optimisation de ses moyens qui sont mis en synergie avec d'autres, l'élargissement de son champ d'intervention propre et de ses capacités d'intervention ; sans compter la démultiplication de ses résultats et des impacts par capitalisation avec ceux des autres partenaires partageant le même programme .Il s'y ajoute l'annulation ou la forte atténuation des risques de concurrence ou de contradiction avec ces mêmes partenaires .

A titre d'exemple , l'intégration de la vulgarisation forestière dans les thèmes de production agricole ou pastorale accroît les chances de promotion des activités liées à la forêt dans les zones agricoles ou pastorales .Ainsi , l'échec de certains programmes de reboisement en irrigué au niveau des périmètres irrigués villageois ( PIV ) de la vallée doit – il être en partie recherché dans le fait que les structures forestières chargées de cette promotion n'ont jamais réussi à développer des thèmes d'intégration agro – forestière avec prise en charge conjointe par la SAED ou la SONADER qui sont les structures d'encadrement de ces PIV .

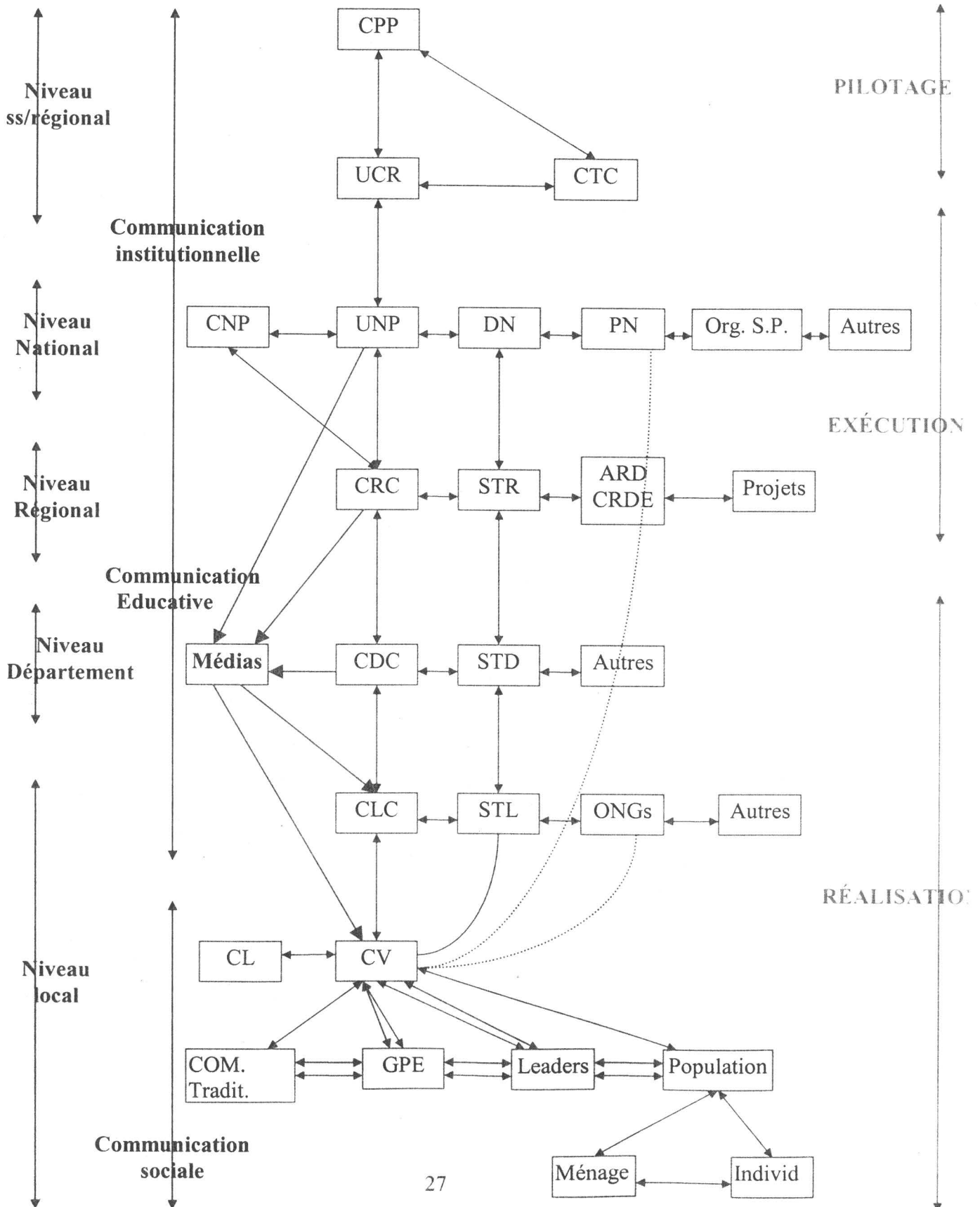
Au total : le système fonctionne selon le principe des vases communicants avec un flux et un reflux incessants entre les différentes composantes du système que sont d'une part les divers partenaires du projet et ses structures propres organisés en cadres de concertation à chaque palier et entre cadres de concertation situés aux différents paliers d'autre part .

Ainsi , le système d'information et de communication fonctionne selon un processus qui consiste à :

- traiter l'information au niveau du palier supérieur en rapport avec les différents partenaires concernés et organisés dans le cadre de concertation correspond
- distribuer les rôles et responsabilités aux différents partenaires situés à ce palier dans la transmission de l'information ( voir des instructions ) à leurs structures décentralisées , selon les dispositifs institutionnels ordinaires de ces partenaires .
- transmettre parallèlement l'information au cadre de concertation situé au palier suivant qui se charge à son tour de traiter l'information reçue en rapport avec ses membres et de répartir les tâches qui seront transmises par la voie hiérarchique aux structures placées sous la responsabilité directe des différents membres pour la mise en oeuvre et ainsi de suite
- l'information retour est remontée de la même manière suivant les mêmes canaux institutionnels et est centralisée collectivement au niveau des cadres de concertation qui véhiculent l'information entre eux mais aussi à travers les divers

cadres de concertation par l'intermédiaire de leurs points focaux que sont les secrétaires des cadres de concertation .

# Stratégie fonctionnelle IEC



### **33 Rôles et responsabilités des différents paliers et des divers partenaires dans la mise en oeuvre de la stratégie ( du modèle ) :**

Il s'agit ici d'intégrer le projet dans un cadre de gestion intégrée et conjointe du programme de gestion de la biodiversité dans la vallée du fleuve Sénégal en partenariat étroit avec les acteurs de chaque pays , à tous les niveaux d'intervention .

#### **A Le palier sous – régional : le niveau planification stratégique sous - régional**

##### **A1 Le CPP : Comité de Pilotage du Projet :**

Il est chargé entre autres de :

- définir les grandes orientations du projet au niveau sous – régional et donc plus précisément de formuler l'offre du projet
- informer les autorités sous – régionales , notamment les Gouvernements sur les résultats obtenus et les perspectives et alternatives de solutions
- transmettre les directives des autorités en direction des différents ministères techniques concernés dans les deux pays
- assurer l'information retour en direction des autorités sous – régionales à travers des comptes rendus périodiques
- assurer la supervision de la bonne exécution du plan pluri – annuel et des programmes annuels IEC , à travers notamment des réunions périodiques avec les principaux partenaires des deux pays , mais aussi par l'intermédiaire de visites conjointes sur le terrain
- son secrétariat est animé par les Ministères chargés de l'environnement en rapport étroit avec l'UCR

##### **A2 Le CTC : Comité Technique de Concertation**

Il a entre autres fonctions de :

- recueillir les données scientifiques et techniques relatives à la biodiversité et à ses diverses manifestations dans chaque pays et à mettre en évidence les synergies et les spécificités pour favoriser les échanges d'expériences et la coordination technique sous – régionale
- assurer la supervision technique des modes de communication entre le projet et ses partenaires techniques internationaux bilatéraux et multilatéraux
- participer à l'évaluation technique de la mise en oeuvre de la stratégie à travers la fourniture d'une expertise efficace

##### **A3 l'UCR : Unité de Coordination Régionale du Projet**

Elle est chargée de contribuer à l'harmonisation des stratégies IEC entre les deux pays pour faciliter les échanges d'expériences notamment

Elle participe par ailleurs à l'exécution de la stratégie à travers la mobilisation de l'expertise technique nécessaire en cas de besoin , la supervision du bon déroulement et l'évaluation interne .

Enfin , au plan interne , l'UCR est responsable de la diffusion de l'information et de la communication entre le projet , ses partenaires et les cadres de concertation situés au niveau sous - régional comme le CTC et le CPP.

## **B Le palier national : le niveau planification stratégique national et exécution de 1<sup>er</sup> degré**

### B1 Le CNP : Comité National de Pilotage du Projet

Il a entre autres fonctions de :

- élaborer un plaidoyer pour les décideurs nationaux et sous – régionaux sur les enjeux , en particulier les risques et les avantages liés à la conservation durable de la biodiversité aux divers plans écologique , social , économique et culturel .
  - informer sur les orientations politiques nationales et l’ancrage du projet en rapport avec le plan de développement économique et social du pays et les plans sectoriels de lutte contre la pauvreté , de gestion de l’environnement , de développement rural et les conventions internationales , en particulier celle relative à la biodiversité . Cet ancrage faisant ressortir du coup les cadres de collaboration entre les ministères de tutelle des différents partenaires chargés d’exécuter et d’animer la stratégie .
  - approuver les programmes nationaux d’exécution technique et financière , en particulier la composante IEC
  - assurer le pilotage du programme IEC, en particulier la coordination inter – ministérielle
  - vérifier la transmission des directives ministérielles en direction de chaque structure nationale chargée de participer à la réalisation du programme défini en commun
  - veiller à la définition de protocoles cadres de collaboration avec les médiats, notamment d’Etat
  - offrir un cadre de collaboration aux partenaires au développement ( bailleurs de fonds ) à travers la recherche d’une synergie entre le projet biodiversité et leurs programmes et projets
- informer , sensibiliser et responsabiliser les autorités administratives aux différents paliers ( régional , départemental ou communal et local ) , en particulier dans leurs rôles de coordination et d’animation des divers cadres de concertation placés à ces paliers

### B2 Les UNP

Elles sont chargées de l’exécution de la stratégie , dans le cadre des activités techniques , mais aussi de la composante « renforcement des capacités » inscrite dans le cadre logique du projet

.Elles assurent ces fonctions à travers :

- la présentation de l’offre du projet
- l’analyse et la synthèse des différentes demandes en IEC des partenaires
- l’appui au CNP pour l’opérationnalisation des orientations définies et la réalisation du programme IEC
- l’appui technique , matériel , financier aux partenaires , à travers notamment le CNP , pour la réalisation de la stratégie selon le principe de subsidiarité , en apportant un complément aux offres spécifiques des partenaires
- le suivi – appui de la bonne exécution de la stratégie
- l’information / concertation régulières avec l’UCR

### B3 Les Directions techniques nationales

Leur intervention porte sur :

- la traduction concrète des directives ministérielles concernant leurs secteurs en propositions de programmes soumis au CNP et impliquant leurs structures décentralisées. Ces programmes comprennent :
  - leur demande en IEC relative en particulier à la définition de thèmes d'intégration entre biodiversité , GRN et gestion des activités productives
  - leur offre en IEC ayant trait aux messages , sources et canaux de communication mobilisables
  - la mobilisation de leurs ressources humaines , matérielles , logistiques et financières pour leur contribution à l'exécution , au suivi de la stratégie et à la remontée des données .

### B4 Les Projets nationaux ou régionaux

Sans perdre de vue leur contribution matérielle et financière à la mise en oeuvre de la stratégie , l'accent sera aussi mis sur :

- l'effort d'harmonisation de leurs stratégies IEC avec celles des autres partenaires pour une stratégie commune en direction des mêmes cibles
- la nécessité d'intégrer leurs cadres de concertation avec ceux des partenaires pour déboucher sur un cadre unique et consensuel à chaque palier .

### B5 Les ONG nationales

A l'instar de la contribution des projets , elles devraient en plus :

- participer à la mise en synergie des moyens des divers partenaires dans la mise en oeuvre de la stratégie IEC , à travers notamment une meilleure articulation de leurs supports IEC avec ceux des autres partenaires .
- harmoniser leurs interventions dans le domaine des AGR<sup>1</sup> notamment avec celles des partenaires plus spécialisés dans la GRN et la conservation de la biodiversité de manière à développer les mêmes approches IEC et à intervenir ainsi de façon complémentaire
- définir un cadre d'utilisation optimale et concertée des médiats en collaboration étroite avec les différents autres partenaires du cadre de concertation

## **C Le palier régional : le niveau planification opérationnelle et exécution de 2<sup>ème</sup> degré**

### C1 Le CRC

Ses principales activités se résument ainsi :

- la centralisation des demandes en IEC et des offres correspondantes des divers partenaires , pour l'établissement du programme d'activités IEC commun au niveau régional

---

<sup>1</sup> AGR : Activités Génératrices de Revenus

- la définition des modalités d'exécution de la stratégie et la répartition des tâches , des responsabilités et des moyens entre partenaires selon le principe de la subsidiarité
- la transmission de l'information d'un partenaire à l'autre au niveau régional et la gestion des échanges avec les autres cadres de concertation à travers son secrétariat
- la participation au suivi niveau régional et à l'évaluation globale

## C2 L'ARD<sup>2</sup> et le CRDE<sup>3</sup>

Il assure le co – secrétariat au niveau régional avec la structure désignée à cet effet par le CRC parmi les plus impliquées , dans le cadre de leurs missions habituelles de conservation de la biodiversité , dans la perspective d'une relève du projet (transfert de compétences aux collectivités locales)

## C3 Les services techniques régionaux

A l'instar des directions nationales qui assurent leurs tutelles , ils sont chargés entre autres de :

- Apporter leurs offres en supports , matériels , techniques , organisationnels et en moyens humains
- Aider à adapter la stratégie au contexte régional pour son opérationnalisation effective
- Mobiliser leurs ressources humaines locales pour assurer une participation pérenne

## **D Le palier local : le niveau réalisation**

### D1 Les ONG locales , les autres services techniques locaux

Il est attendu des partenaires techniques locaux :

- une intégration de leurs activités IEC pour améliorer les performances dans la réalisation du programme technique et IEC local défini en commun
- une harmonisation et une adaptation des thèmes d'information , d'éducation et de formation en direction des mêmes cibles
- une articulation complémentaire des supports de communication utilisés

### D2 Les collectivités locales décentralisées : Communautés Rurales et Communes

Une fonction essentielle dévolue à ces partenaires reste la crédibilisation des messages par leur participation comme source secondaire et relais de communication .

## **E Le sous – palier : Communautés villageoises :**

### E1 Les Groupements et autres Comités villageois

Ils doivent continuer à jouer un rôle de point focal et de relais pour les partenaires techniques , en particulier pour introduire et tester les activités ; mais aussi pour le reste de la communauté villageoise dont ils constituent souvent le principal contact en direction de ces mêmes partenaires techniques

<sup>2</sup> ARD : Agence Régionale de Développement

<sup>3</sup> CRDE : Comité Régional pour le Développement et l'Environnement

## E2 Les Leaders locaux

Marabouts , chefs de village , chefs coutumiers , administratifs , enseignants, infirmiers, etc , ils sont des centres de décision importants en fonction des communautés et jouent un rôle décisifs dans la crédibilisation des messages

Par ailleurs , ils sont souvent très utiles dans la mobilisation sociale en faveur des activités soutendues par l'IEC

## E3 Les ménages

Ce sont les principales cibles des activités IEC , car ce sont elles qui sont en contact direct avec les ressources naturelles à travers leurs activités quotidiennes ( production , énergie , habitat , alimentation )

## E4 Les individuels

Ils constituent les cibles ultimes de la stratégie , car si la gestion de la ressource est souvent communautaire en milieu rural en particulier , les comportements à changer et les responsabilités à promouvoir sont d'abord individuels

L'efficacité de la stratégie se mesurera en effet surtout à sa capacité à toucher , par delà les groupes et les leaders , chaque individu pris isolément .

## E5 Les Communicateurs Traditionnels

Ils jouent traditionnellement un rôle fondamental dans la circulation de l'information tant de par leur statut ( ils bénéficient de la reconnaissance de tous et sont souvent considérés comme des sources généralement bien informées ) que par leur disponibilité et leurs compétences reconnues de tous

Dans une perspective de relance de la communication sociale villageoise , ils peuvent jouer un rôle complémentaire primordial, en qualité de relais entre les leaders , les groupes et les individuels notamment.

**Tableau des relations de communication entre les partenaires en rapport avec leurs rôles et responsabilités dans le cadre de la stratégie IEC ( ci – après )**



Partenaires	Rôles	Responsabilités	Relations Projet / partenaire	Principales Activités IEC
Administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation / information</li> <li>• Participation à la présélection et à la sélection des sites et partenaires</li> <li>• Veiller à la justice</li> <li>• Eviter les sites avec des conflits</li> <li>• Surveillance / Arbitrage</li> <li>• Sécurité foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmoniser les démarches avec le système judiciaire</li> </ul>	<p>Concertation</p> <p>Partenariat administratif</p>	<p>-animation cadres de concertation</p> <p>- offre supports com.</p> <p>- mobilisation sociale populations</p>
Le Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination des activités</li> <li>• Conception</li> <li>• Diagnostic et études</li> <li>• Informations par rapport à l'offre du projet</li> <li>• Appui conseil</li> <li>• Programmation</li> <li>• Financement des activités de terrain</li> <li>• Gestion des moyens</li> <li>• Exécution</li> <li>• Suivi – Evaluation</li> <li>• Evaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmoniser les démarches</li> <li>• Exécution du projet</li> </ul>		<p>- recueil demandes IEC – offre projet</p> <p>- co – animation cadre de concertation</p> <p>- exécute stratégie IEC</p> <p>- participe au suivi – évaluation</p>
Les Populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandes d'appui</li> <li>• Choix des sites</li> <li>• Participation à la Présélection</li> <li>• Participation à la conception</li> <li>• Programmation des activités sur le site</li> <li>• Réalisation des activités</li> <li>• Gestion</li> <li>• Choix des partenaires prestataires d'appui</li> <li>• Suivi (auto)</li> <li>• Evaluation (auto)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des activités sur le terrain</li> <li>• Pérennité des activités</li> </ul>	<p>Information</p> <p>Sensibilisation</p> <p>Conscientisation</p> <p>Connaissance du milieu</p> <p>Partenariat</p>	<p>- demande IEC</p> <p>- offre canaux comm sociale</p> <p>- réalisation stratégie</p> <p>- animation cadre concertation local</p> <p>- substitution progressive</p>
Les services techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le point focal du projet</li> <li>• Garantir une bonne planification</li> <li>• Participation à la présélection et à la sélection des sites et partenaires</li> <li>• Appuyer les bénéficiaires sur le plan technique et organisationnel</li> <li>• Conception</li> <li>• Animer les cadres de concertation</li> <li>• Aider à l'élaboration des outils</li> <li>• Appuyer les prestataires de services sur le plan renforcement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animer le programme de Suivi-évaluation</li> <li>• Informer Sensibiliser et organiser les</li> </ul>	<p>Partenariat Technique</p> <p>Appui matériel dans la réalisation des activités, par le projet</p> <p>Protocole de coopération</p>	<p>- demande IEC</p> <p>- offre IEC et canaux de com - communicatio éducative</p> <p>- relais cadre de concertat.</p> <p>- réalise stratégie su</p>

Partenaires	Rôles	Responsabilités	Relations Projet / partenaire	Principales Activités IEC
	des capacités <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la conformité des actions par rapport aux objectifs</li> <li>• Encadrement (appui conseil)</li> <li>• Sensibilisation / vulgarisation</li> <li>• Formation</li> <li>• Contrôle des activités</li> <li>• Suivi-évaluation</li> </ul>	populations	coopération	stratégie au niveau local
Société Civile ( ONG / OCB )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation</li> <li>• Appui aux organisations paysannes</li> <li>• IEC</li> <li>• Exécution</li> <li>• Relais entre les populations et le projet</li> <li>• Mesures de pérennisation des actions</li> <li>• Appui conseil</li> <li>• Formation</li> <li>• Suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataires de services</li> <li>• Duplication des systèmes</li> </ul>	Partenariat technique  Protocole de coopération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- offre canaux relais stratégie</li> <li>- demande IEC</li> <li>- réalisation stratégie</li> <li>- comm . éducative</li> </ul>
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la présélection et à la sélection des sites et partenaires</li> <li>• Formation des comités villageois,</li> <li>• Mobilisation des populations</li> <li>• Autorise l'implantation du projet dans la collectivité</li> <li>• Appui technique (ARD pour le Sénégal)</li> <li>• Cofinancement</li> <li>• Suivi-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilité Institutionnelle par rapport à la gestion des ressources naturelles</li> </ul>	Protocole de coopération  Concertation  Appui conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mobilisation sociale</li> <li>- relais stratégie-pérennisation stratégie</li> </ul>
Secteur Privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécuter des tâches ponctuelles de micro-réalisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataires de services</li> </ul>	Contrat de prestation de services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- demande IEC</li> <li>- relais stratégie</li> </ul>
Partenaires Financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des études préparatoires</li> <li>• Garantir le besoin de financements</li> <li>• Décaisser à temps</li> <li>• Evaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation des moyens financiers</li> </ul>	Information Garantie pour les investissements en faveur des pop. Locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- offre IEC</li> <li>- supervision stratégie</li> </ul>

## **517 Les supports de la stratégie :**

### A La communication de masse :

#### **A1 la radio nationale**

Elles a une assez bonne couverture dans chacun des deux pays . Elle diffuse dans les différentes langues nationales avec une prépondérance pour le Hassanya en Mauritanie et le Ouolof au Sénégal qui sont les principales langues locales de communication .

Son intérêt pour le projet réside dans le fait que :

- chacune des deux radios nationales est écoutée tout le long et de part et d'autre de la vallée du fleuve par les populations riveraines .D'où , la possibilité de profiter de leurs audiences respectives et cumulées pour faire passer des messages simultanément dans les deux pays , pour une approche véritablement régionale .
- son statut de service public permet de bénéficier durablement de son soutien dès lors que le caractère stratégique des émissions en question est affirmé .Ce qui garantit une certaine pérennité
- la radio constitue le moyen de communication le plus répandu ( on décompte en moyenne un poste radio par famille ) et le plus efficace ( c'est le moyen d'information le plus accessible pour les populations rurales en particulier , le plus usité ) .
- enfin , les émissions à caractère national ,celles qui intéressent plusieurs localités différentes du pays ( différents sites d'intervention du projet ) disposent par son intermédiaire d'un support efficace en raison de la transmission directe du message à différentes cibles en même temps , à travers le même interlocuteur . Ce qui présente l'avantage de la rapidité et réduit considérablement les risques de déperdition du message par les relais .

Il reste que , dans la perspective d'une utilisation fréquente et soutenue de ce médium , les émissions doivent être mieux ciblées en rapport avec les préoccupations des populations visées , pendant les heures d'écoute les plus favorables et selon une durée horaire suffisante et adaptée aux besoins de l'émission .

Une telle exigence est difficile à satisfaire par la radio nationale que les obligations de couverture nationale et la forte sollicitation contraignent à des arbitrages et des rééquilibrages fréquents entre les émissions .Par ailleurs , le caractère inter – actif qui est recherché dans tout moyen de communication pour garantir son efficacité à travers le feed – back est plus difficile à assurer compte tenu de la distance de la source d'émission par rapport aux récepteurs .

D'où , la nécessité de recourir à une radio de proximité telle que la radio rurale qui est souvent une antenne de la radio nationale , voire les radios privés .

#### **A2 la radio rurale**

Son intérêt réside donc dans son caractère décentralisé . Son utilisation suppose certaines conditions :

- nécessaire mise en cohérence et coordination des émissions GRN des différentes structures pour créer des synergies en direction de la même cible , prolonger les émissions de chacun pris isolément , intégrer la GRN dans les activités de production , mais aussi faire des économies d'échelles à partir de l'élaboration d'émissions en commun , de tables rondes radiophoniques entre des différents spécialistes de domaines complémentaires .

- création possible d'un comité technique au niveau de la radio ou au niveau des cadres de concertation pour aider à préparer et intégrer les thèmes des émissions des structures utilisatrices de la radio
- organiser la succession des émissions radio selon un programme cohérent correspondant à une démarche d'information , d'éducation et de formation bien définie et programmée de façon précise dans le temps et dans l'espace , en rapport avec les supports et les relais qui les prolongent efficacement sur le terrain , au contact des cibles .
- mixer les émissions techniques avec des émissions à grande audience (forte écoute) et agrémenter avec des spots musicaux adaptés ( à l'instar des spots publicitaires pour accroître la motivation des récepteurs à écouter)
- faire passer les mêmes émissions dans différentes radios ayant une bonne couverture dans la zone considérée pour accroître l'audience de l'émission , en particulier dans la vallée où les populations captent plusieurs radios à la fois (radios Sénégal , Mauritanie et autres radios privées ou communautaires )
- rechercher des mesures de pérennisation des émissions les plus importantes et les plus courantes , par delà la présence et l'existence des structures qui les ont initiées Pour cela , le contrat doit impliquer , outre la radio et la structure commanditaire les populations bénéficiaires qui doivent contribuer à alimenter de façon tant directe qu'indirecte la rubrique à travers des reportages ou autres , de manière à garantir à la radio un auditoire assez large et relativement permanent ( c'est la préoccupation majeure de toute radio ) et avec lequel elle pourra développer d'autres formes de collaboration assez rentables pour elle et susceptibles d'être combinées avec l'émission en question ou d'être inscrites dans son prolongement ( spots publicitaires , reportages , etc ...)
- En fonction des émissions , intégrer parmi les présentateurs des personnes crédibles aux yeux des populations cibles , quant au contenu des informations fournies ( paysans , techniciens , chercheurs , autres). La crédibilité de celui qui parle est en effet essentielle  
Pour cela , encourager la co – présentation des émissions avec des paysans ou autres catégories socio – professionnelles en fonction des récepteurs à saisir , surtout lorsqu'il s'agit de personnes connues dans les zones concernées .
- Encourager les reportages où les populations bénéficiaires s'expriment librement
- Favoriser les échanges de programmes entre les radios des deux pays , sur la base d'un avis émis à travers des concertations horizontales entre les cadres de concertation situés au même palier entre le Sénégal et la Mauritanie et après l'aval ou l'information préalable de l'UCR pour éviter les confusions qui pourraient résulter d'une non adaptation des programmes aux zones et aux périodes concernées
- Les émissions à caractère national peuvent être lancées par la radio nationale et relayées et animées par la radio rurale de chaque localité , ce qui contribuera à combiner chaque fois le caractère sous – régional de l'émission avec ses caractères national , régional et local . Le caractère national de l'émission lui donnant une dimension et une caution nationale à travers l'intervention d'autorités telles que le chef de l'Etat ( dans des extraits d'interview par exemple ) , des ministres ou des directeurs , tandis que le relais par les radios locales garantit une plus grande sécurisation et acceptation du message qui est relayé par des personnes souvent connues dans le milieu et plus accessibles ( chefs de service , autorités locales ) .

### **A3 Les radios communautaires :**

- utilisation accrue des radios communautaires ( en particulier pour l'information de proximité ) qui sont des radios de proximité gérées par les communautés elles – mêmes , donc d'accès plus facile , d'utilisation plus courante pour elles à travers notamment la diffusion de communiqués à la radio pour transmettre leurs informations courantes comme les avis de perte , de décès , les cérémonies , voire les convocations de réunions .  
Elles entrent ainsi par ce biais dans le système de la communication sociale local en prolongeant et complétant plus efficacement , du point de vue de la rapidité de diffusion de l'information et de leur rayon de couverture , les moyens traditionnels plus efficaces de proche en proche et jusqu'ici utilisés .  
Elles démontrent également la possibilité de combiner harmonieusement les moyens de communication modernes et traditionnels .
- par ailleurs , dans la perspective d'utilisation accrue des radios communautaires dans la diffusion de l'information météorologique , leurs applications à la gestion de la biodiversité constitueraient un support important d'information et de formation tant des techniciens que des populations
- ces radios communautaires qui sont encore faiblement présentes et dont la couverture reste souvent limitée à une zone peuvent ainsi se relayer entre elles grâce notamment à leur cadre de coordination ; mais aussi avec la radio rurale à travers une programmation bien définie pour accroître leurs couvertures respectives .

### **A4 les radios privées locales**

Elles se distinguent des autres radios communautaires notamment , qui peuvent être considérées aussi comme privées , surtout par leur orientation essentiellement commerciale . Elles fondent de ce fait souvent leur collaboration sur une base financière . Il est toutefois possible de les utiliser , à l'instar des autres radios , en élargissant le partenariat aux véritables bénéficiaires que sont les populations , les collectivités et les structures publiques et privées intéressées et évoluant dans la zone par l'entremise des cadres de concertation qui devraient être co – signataires, avec le projet ( dans la mesure où il est tenu de justifier les ressources), de ces protocoles de collaboration

### **A5 La télévision**

L'association du son et de l'image en fait un médium puissant en raison de son attrait et de son magnétisme .Toutefois , dans la perspective d'une utilisation par le projet , elle reste handicapée par la relative faiblesse de sa couverture , en particulier dans les zones rurales , en dehors des grandes agglomérations et de leur périphérie , à laquelle s'ajoute l'insuffisante alimentation en électricité .

Cependant , son intérêt peut résider dans :

- le plaidoyer en direction des décideurs politiques avec des reportages bien ciblés faisant notamment ressortir les inter – relations étroites entre l'environnement , la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité en particulier d'une part et d'autre part les grands enjeux sociaux et économiques actuels des pays , à travers notamment les thématiques suivantes :
  - biodiversité et lutte contre la pauvreté
  - biodiversité et amélioration des productions agricoles

- biodiversité et développement de la pêche , du tourisme et création d'emplois , etc ...
- la sensibilisation et la conscientisation des leaders d'opinion dont certains résident dans les villes comme les intellectuels originaires des localités concernées , les exodés , ( qui s'organisent parfois en association des originaires de telle ou telle localité ) voire les émigrés qui captent la télévision nationale et sont en contact avec leurs parents restés au village . Il en va de même des leaders locaux qui sont souvent en déplacement dans les grandes agglomérations quand ils n'y résident pas A condition toutefois que ces émissions soient commentées dans les langues nationales locales , dans un style direct et simple pour une plus grande efficacité
- l'animation des débats dans les sites même du projet , au contact direct des cibles par l'utilisation de cassettes vidéos présentant des documentaires adaptés sur la problématique .
- les reportages , les micro – trottoirs effectués sur place , impliquant ces populations elles – mêmes et leurs leaders et qui constituent, en raison du désir d'affirmation et de paraître et de leur caractère inter – actif direct, un puissant levier de communication et de mobilisation sociale .

## **A6 Les journaux et autres bulletins**

On distingue :

### **- la presse générale :**

D'une façon générale , la presse écrite publique et privée est relativement bien développée dans les deux pays

La principale langue de travail reste le français avec une utilisation de l'Arabe au niveau de certains organes , surtout en Mauritanie .

Cette presse est cependant essentiellement distribuée dans les capitales nationales et accessoirement dans les grandes villes régionales au contact des intellectuels arabes et francophones ; d'où une couverture relativement faible par rapport à la cible majoritaire du projet qui reste les populations rurales . C'est le cas même pour les journaux dits ruraux ( ou régionaux ) édités à partir de ces capitales régionales mais dont la couverture ne dépasse pas les villes d'accueil, au Sénégal en particulier .

Il s'agit donc d'une presse d'élite surtout accessible aux intellectuels, même s'il est possible d'envisager son exploitation locale par des relais individuels ou des groupes de lecture .

### **- la presse spécialisée :**

Elle concerne surtout les bulletins d'information et de liaison qui sont édités par des projets et autres institutions et dont la durée de vie dépend souvent de celle de la structure .

Il s'agit pour le projet , moins de créer son propre bulletin dont la pérennité ne serait pas garantie , mais plutôt de participer à l'animation scientifique de bulletins existants déjà et bien intégrés dans le milieu institutionnel , voire d'acquérir une page ou d'y ouvrir une rubrique traitant de la biodiversité et de ses rapports avec divers sujets habituellement traités par ces bulletins

Cela paraît plus conforme à la démarche participative du projet qui implique l'intégration des activités du projet avec celles des autres partenaires pour assurer leur durabilité .

Des articles y relatifs pourraient être ainsi régulièrement publiés tant par le projet que ses partenaires et des reportages effectués dans les bulletins des deux pays pour faire ressortir le caractère régional .

A titre d'exemple , des bulletins comme Sénésylva de la Direction des Eaux et Forêts au Sénégal ou en Mauritanie pourraient bien jouer ce rôle .

Ces journaux , outre leur action dans la communication institutionnelle ( échanges d'informations entre agents des structures techniques ) pourraient jouer un rôle éducatif de support de la communication sociale ( servir de relais entre la communication institutionnelle et la communication sociale ) à travers notamment l'utilisation des relais à la base ( agents de terrain , enseignants , élèves , autres personnes instruites ) , les mêmes qui sont utilisés pour la radio et la télévision pour recevoir périodiquement et commenter ces bulletins au niveau local

Cela , en attendant la possibilité de promouvoir les journaux ruraux pour les campagnes qui supposent une certaine alphabétisation des masses

#### **A7 L'alphabétisation et l'alphabétisation fonctionnelle comme support IEC**

C'est un support IEC particulièrement important dans les zones où vivent des populations alphabétisées .

Qu'il s'agisse d'une alphabétisation en langues nationales ou en français , ce support est très utile dans l'éducation environnementale et la formation à travers la production et la diffusion de documents didactiques . Les alphabétiseurs relais régulièrement recyclés pouvant être utilisés comme animateurs .

Par ailleurs , les bulletins et autres journaux traitant de biodiversité pourraient être transcrits en partie dans ces langues et relayés par ce biais au niveau des villages ( post – alphabétisation ) Il en va de même pour les supports iconographiques pour faciliter la compréhension des messages et accélérer leur diffusion . Chaque alphabétisé devenant un relais effectif .

Il s'agit pour le projet de s'appuyer sur l'offre des partenaires intervenant dans ces zones pour dynamiser ce canal .

#### **A8 Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ( NTIC ) :**

Elles présentent un intérêt considérable à travers notamment les réseaux Internet et Intranet .

- Le réseau Internet étant relativement bien établi , il est utile de l'exploiter au maximum en installant un site WEBB pour le projet qui permettrait tant de mieux le faire connaître que de rendre compte de son évolution aux différentes étapes caractéristiques

- la messagerie électronique devrait également être davantage utilisée entre les partenaires des cadres de concertation pour l'échange d'informations et de documents . A défaut pour l'ensemble des partenaires d'en être pourvus , le point focal principal de chaque cadre de concertation devrait être appuyé en ce sens par le projet et les autres partenaires disposant de moyens dans une perspective de pérennisation .

- L'installation d'un réseau Intranet interne au projet pourrait être très utile du fait de son caractère sous – régional , en particulier pour améliorer l'efficacité de son dispositif de suivi – évaluation . Il reste à en évaluer la faisabilité technique entre les deux pays , les coûts , mais aussi et surtout les perspectives de pérennisation par les structures susceptibles de prendre la relève du projet .

- Quant aux perspectives d'utilisation de ces NTIC à un niveau plus décentralisé comme le village pour faciliter la jonction avec le niveau institutionnel , elles peuvent être rapprochées par l'exploitation des services postaux de part et d'autre de la vallée , suivant le degré de

couverture de la zone considérée .En effet , à l'instar de ce qui se fait avec les médiats , la poste peut devenir dans les zones où l'encadrement est très relâché un moyen très usité .

## **A9 Les supports iconographiques**

Tantôt utilisés comme des supports de communication de masse , tantôt comme des supports individuels en fonction de leur forme et des modalités de leur diffusion , les supports iconographiques ( dépliants , affiches , tee – shirts , calendriers , etc ... ) sont surtout exploités pendant les stratégies de campagne telles que les journées de l'arbre , la journée de l'environnement , les campagnes de reboisement entre autres . Ainsi , par delà le message véhiculé d'abord par l'image et secondairement par l'écrit , le caractère utilitaire et / ou esthétique du support joue souvent un rôle tout aussi important et permet d'animer le message chaque fois que le support est utilisé . Il en résulte un engouement certain pour ces supports . Il reste à déterminer les raisons véritables de cet engouement qui ne se traduit pas toujours par autant d'engagement pour l'action à laquelle invite le message véhiculé .

La principale limite de ces supports reste ainsi leur perception assez « campagne » ou leur intérêt plus lié à leur utilisation en tant qu'objet qu'aux messages qu'ils véhiculent .

Il s'agit donc de leur conférer un caractère plus pérenne en les insérant dans une stratégie plus globale et plus permanente que la simple campagne pour leur faire jouer un rôle de support de proximité relativement permanent en prolongement des messages transmis à travers la radio ou d'autres formes de communication comme les débats et autres réunions avec le personnel d'encadrement . En effet , le support iconographique est ce qui doit rester pour animer les consciences quand l'action directe de tous les autres supports a cessé .

Pour ce faire , les supports doivent faire l'objet d'une étude minutieuse pour adapter leur choix au contenu du message à véhiculer , à leur lieu d'implantation ou d'utilisation qui sert ici de relais et aussi au destinataire . La question n'est donc plus de faire par exemple des casquettes ou des calendriers systématiquement par effet de mode , pour des raisons utilitaires d'abord , mais surtout parce que le support choisi est le plus efficace et le plus accessible ( et si possible le moins coûteux , voire le plus intégré dans le milieu ) pour faire percevoir le message et sa pertinence .

D'où , l'intérêt des recherches opérationnelles avant d'en faire le choix .

## **B La communication collective**

### **B1 Les centres de documentation ou bibliothèques des divers partenaires**

Ils sont surtout des supports de communication institutionnelle par leur rôle dans la centralisation de l'information , à travers les rapports et les documents issus des différentes structures partenaires .

Il s'agit d'organiser , à défaut de recruter un documentaliste , un système de classement performant alimenté régulièrement par la ventilation des différents documents internes du projet et ceux en provenance des autres partenaires , à l'image de ce qui se fait avec le courrier . Cette fonction de classement simple par rubrique pourrait être faite au niveau de chaque secrétariat des unités du projet de manière d'une part à faciliter la mise à disposition des documents ( la secrétaire étant la première à recevoir et la dernière à libérer le courrier ) et d'autre part à créer une unité documentaire au niveau de chaque unité du projet .

Le personnel technique devra pour ce faire y contribuer largement en mettant à disposition au moins une copie des documents reçus par voie directe ( sans transiter par le secrétariat ) et en évitant la tendance à la thésaurisation .



Une telle organisation peut être élargie aux autres partenaires institutionnels , en particulier ceux disposant de centres de documentation structurés qui auront alors à charge , avec la collaboration étroite des autres , de constituer une banque centrale d'informations diverses et régulièrement alimentée . L'OMVS , du fait de son caractère sous – régional et de l'étendue de ses domaines d'intervention pourrait jouer ce rôle central.

## **B2 Le cinéma :**

Il s'agit ici moins des salles de cinéma que des projections de films sur grand écran , en plein air et avec l'utilisation d'un camion cinéma .

Ce support du fait de sa grande portée médiatique ( avec des hauts parleurs puissants , un écran visible sur un champ assez large et son système d'animation musical notamment ) assure une grande affluence et mobilise en même temps plusieurs couches de la population sur la place du village , voire les habitants de plusieurs villages en même temps . Surtout lorsque sur son passage , le camion a fait passer le message de village en village .

Il est ainsi possible d'animer des débats autour des séances de cinéma en liant l'utile à l'agréable par la programmation de films de distraction avec les documentaires par exemple .

## **B3 Le théâtre et autres supports traditionnels ( contes , etc ...)**

Ils constituent des supports de communication d'autant plus importants qu'ils sont suffisamment intégrés dans le système de communication traditionnel .Il s'agit de les redynamiser en élargissant davantage le cercle de leurs destinataires aux adultes à travers le développement de thèmes plus en rapport avec les activités de gestion des ressources naturelles et de production qui sont leurs principales préoccupations ( intégration des thèmes ludiques habituels à des thèmes éducatifs sur la GRN et la biodiversité).

## **B4 Autres supports de communication**

IL est important de vulgariser :

- le dépliant de présentation du projet
- les affiches de présentation de la convention sur la biodiversité
- le code de l'environnement notamment sous sa forme illustrée pour les populations , en veillant au besoin à bien faire ressortir les thématiques sur la conservation de la biodiversité .
- un bréviaire, à l'intention des agents, sur l'approche participative et la stratégie IEC du projet
- un film de présentation du projet , singulièrement de sa démarche , ses réalisations et sa dynamique de responsabilisation des partenaires .

## C La communication individuelle :

### **C1 le téléphone**

- Le téléphone est un support de communication surtout individuel ( possibilité de le collectiviser avec les téléconférences) très performant du fait de sa rapidité et de sa précision , le rendant ainsi presque incontournable . L'avènement du téléphone cellulaire qui a introduit en plus la mobilité et la liberté a fini de renforcer l'engouement des populations .

Cependant , la couverture téléphonique fixe reste encore assez faible en milieu rural , en dehors des grandes agglomérations , à fortiori pour le téléphone mobile , même si les efforts continus font penser que les perspectives dans ce domaine sont intéressantes .

Dans l'immédiat et à moyen terme , il s'agit , dans les zones où les possibilités existent de s'appuyer sur le téléphone pour établir un contact permanent avec les relais locaux , en mettant à leur disposition un répertoire des numéros de téléphone des points focaux correspondants, des services décentralisés représentant le projet et en contact direct avec les populations en échange des numéros de téléphone de ces relais .

L'avantage d'une telle formule étant de :

- faciliter les contacts surtout lorsque les distances sont longues et les moyens limités
- servir de système d'alerte rapide , en cas de calamités notamment (feux de brousse par exemple)
- désenclaver les sites du projet ( l'enclavement étant plus une question de temps que de distance ) et de rapprocher l'encadrement par un contact plus fréquent et en même temps moins physique de manière à mieux responsabiliser les cibles ( sans préjudice du suivi qui s'effectue à des périodes caractéristiques)

Il reste que ce support, dans son utilisation comme moyen de communication collectif, doit être nécessairement relayé par des supports traditionnels comme le bouche à oreille , les réunions et autres porte à porte avec un support écrit pour transmettre l'information .

D'où l'importance d'un système relais bien organisé voire dédoublé pour une meilleure sécurisation de l'information .

## **C2 Autres supports individuels :**

Ils s'appuient essentiellement sur :

- les leaders locaux ( marabouts , chefs de village et coutumiers et autres ) qui , du fait de leur crédibilité et des pouvoirs qu'ils exercent , jouent un rôle fondamental en qualité de source secondaire et de canal de transmission des messages de haut en bas et inversement
- les communicateurs locaux tels que les griots et autres maîtres de la parole qui peuvent être utilisés comme acteurs de mobilisation sociale , en particulier dans la transmission de l'information de porte à porte en milieu rural voire urbain
- les responsables administratifs et des collectivités locales qui , par leur fonction de représentants respectifs de l'Administration et des populations , sont souvent les premiers interlocuteurs des partenaires extérieurs notamment les projets.
- les relais techniques locaux qui sont les paysans relais formés pour encadrer les leurs
- les chefs de ménage et de carrés qui sont souvent les véritables gestionnaires des ressources
- les populations prises individuellement , les jeunes , les femmes et les catégories socio – professionnelles en particulier , qui sont les récepteurs finaux des messages et qui sont en rapport direct avec les ressources naturelles .

### 35 Modalités d'utilisation cohérente des supports dans le cadre de la stratégie IEC

La stratégie IEC du projet doit se dérouler en trois étapes principales vis à vis de ses partenaires :

1. faire connaître le projet , connaître les autres partenaires et déterminer avec eux les niveaux , les formes et les modalités globales de collaboration à travers la présentation des demandes et offres de chaque partenaire pour déboucher sur des plans d'actions et des programmes d'activités consensuels et appropriés .
2. s'appuyer sur les sources et les canaux IEC les plus performants de ces partenaires pour véhiculer les messages élaborés en commun ou tout au moins complémentaires en direction des mêmes cibles .
3. aider à insérer le système de communication actuel des structures d'encadrement dans le système ordinaire et courant de manière à le rendre plus performant et moins coûteux parce non pris directement en charge et en exclusivité par ces structures ( grâce à une répartition des coûts).

A titre d'exemple , la radio gagne autant à diffuser une émission sur l'environnement que le projet car les populations visées sont un auditoire nouveau pour elle ( ou renforcé si elle est déjà connue dans la zone ) . Ce qui lui permet d'élargir ses clients potentiels soit directs ( les populations elles – mêmes à travers le paiement de communiqués ) , soit indirects ( à travers la sponsorisation de certaines émissions en direction de cette zone , voire les spots publicitaires). Les radios investissent ainsi tous les foyers possibles à travers l'information et la diffusion gratuite de la musique pour élargir cet auditoire qui est en fait leur principal richesse potentielle .Le projet doit donc s'insérer dans cette logique même lorsqu'il doit appuyer un médium .Car cet appui doit être ponctuel ( sauf pour des reportages par exemple qui sont assez spécifiques et qui ont un coût particulier ) et il appartient au médium de la fructifier à son double bénéfice , mais aussi celui du projet et surtout de son auditoire qu'il doit maintenir.

Finalement , il ne s'agit pas pour le projet d'élaborer sa propre stratégie IEC parallèlement aux autres , laquelle d'ailleurs ne lui survivrait pas , mais plutôt d'aider à définir une stratégie qui passerait d'un système spécifique de communication qui est le propre des structures d'encadrement sur le terrain à un système plus ordinaire et courant qui intégrerait les spécificités de ces structures , mais s'appuierait sur les moyens de communication habituellement en oeuvre au niveau des populations et qui combinent de façon complémentaire les moyens traditionnels et les moyens modernes .

Il s'agit de préparer progressivement le désengagement de l'encadrement direct pour passer à l'auto – encadrement par l'utilisation de moyens de communication de masse relayés par des relais locaux . Ce qui se traduit par un désengagement progressif de l'encadrement rapproché au profit d'un encadrement à distance . Cette évolution correspond à la démarche normale du projet telle qu'inscrite dans son plan d'action et exécutée par ses programmes annuels et dont la finalité est un renforcement des capacités par l'éducation et la formation qui débouchent sur une responsabilisation progressive qui se traduit par un désengagement parallèle du projet et sa substitution par les populations elles – mêmes et leurs propres représentants. La pérennité d'un tel système de communication étant garantie par :

- son intégration dans le système de communication ordinaire des populations qui est un mélange de supports traditionnels et modernes

- la faiblesse de ses coûts au niveau du projet , voire leur inexistence du fait que les coûts sont partagés entre les interlocuteurs d'une part et que d'autre part , les structures chargées de la relève peuvent s'en acquitter de façon relativement facile
- le transfert de l'initiative des structures techniques vers les populations qui , dès lors que les activités recouperont leurs intérêts, vont activer la demande sociale et manifester leur offre
- l'ouverture et l'élargissement du champ d'information des populations pour les insérer ainsi dans le «village planétaire» national et sous - régional ( en attendant le village mondial avec le développement des nouvelles technologies ) .

Il reste que tous ces supports devront faire l'objet d'une évaluation à toutes les étapes de la stratégie :

- Une évaluation ex – anté de leur pertinence par le prétestage dès la conception ( au moment du choix )
- Un suivi – évaluation de leurs perception et efficacité , au cours de leur utilisation (mise en oeuvre )
- Une évaluation ex – post de leur impact ( efficience ) à la fin de l'activité

### 36 Mesures d'accompagnement nécessaires au bon fonctionnement de la stratégie :Les mesures de pérennisation de la stratégie

Elles renvoient aux différentes dispositions à prendre aux différents niveaux de la conception à l'exécution et à la réalisation des stratégies et programmes pour garantir la participation des divers partenaires et par suite leur appropriation et l'internalisation des activités de manière à garantir la poursuite durable des programmes et un désengagement progressif du projet ( après – projet )

- **La définition d'un point focal du cadre de concertation à chaque palier**

Elle se fera à travers la mise en place d'un dispositif de co – secrétariat animé par deux partenaires dont les activités sont en rapport étroit avec la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité et qui d'autre part sont assez permanents et établissent des relations fonctionnelles habituelles avec les autres partenaires dans le cadre de leurs missions régaliennes.

Cette mesure sera développée dans la suite du document .

- **L'animation permanente des cadres de concertation**

Elle dépend essentiellement de :

- La reconnaissance et la représentativité de ces cadres tant au niveau de l'Administration que des partenaires concernés ( qui doivent s'approprier les cadres en question )
- les activités à mener dans ce cadre ( qui doivent recouper les programmes spécifiques des différents partenaires ) et de leur régularité
- la nature et du nombre d'acteurs impliqués ( la majorité des partenaires intervenant dans le domaine de la gestion de la biodiversité et dans des secteurs complémentaires ou similaires comme la GRN ou le développement rural doivent être des membres actifs de ces cadres de concertation )

Elle doit être analysée en trois phases complémentaires :

- Dans les premières années de démarrage du projet : Celui -ci doit participer activement à l'animation surtout scientifique des cadres de concertation . Il s'agit ici plus précisément de présenter le projet , ses objectifs , sa stratégie , ses moyens , bref son offre d'une part ; mais de recueillir d'autre part les besoins et l'offre des partenaires de manière à y adapter ses interventions .
  - Les besoins et offres des partenaires ainsi que ceux du projet sont traduits en plans et programmes d'activités tant techniques qu'en IEC . Le projet se chargeant, en rapport avec les partenaires désignés à cet effet et pour chaque problématique, de définir les thématiques correspondantes et les thèmes fédérateurs en particulier ( singulièrement les interfaces conservation de la biodiversité / activités de production agricole , pastorale , forestière , de pêche , d'hydraulique, etc )
  - Ces thématiques sont ensuite traduites en messages avec leurs supports et diffusés par chaque partenaire selon ses moyens propres venant en complément des moyens de masse( médiats ) .Chaque partenaire contribue ainsi à animer le cadre de concertation à travers sa dynamique propre qui se traduit ainsi en termes d'activités , mais aussi de fournitures d'informations au cadre et à ses membres par le biais de comptes – rendus susceptibles d'être validés par le cadre de concertation au moyen de tournées de suivi et de supervision notamment .
  - Ainsi , l'animation du cadre de concertation devient l'affaire de tous ses membres, chacun conformément aux rôles et responsabilités définis par le cadre , en adéquation avec ses missions régaliennes et ses compétences . La coordination de cette animation étant assurée par un secrétariat permanent et dynamique qui centralise les informations et assure la mémoire institutionnelle du cadre .
- **La mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la stratégie**
    - Un dispositif spécifique de suivi et d'évaluation de la stratégie est mis en place à travers le suivi et l'évaluation du plan d'actions et des programmes IEC .

Au niveau du suivi :

Il s'agit de mesurer entre autres :

**Au niveau des communautés :**

- La perception des messages par les communautés,
- l'appréciation de l'action des divers partenaires, en relation étroite avec elles (les communautés)
- les effets ( ou non ) de la stratégie sur les attitudes et les comportements

**Au niveau des partenaires du cadre de concertation :**

- L'élaboration et la transmission adéquate des messages
- la supervision du travail de leurs agents sur le terrain pour apporter les correctifs nécessaires

## **Au niveau du projet et de ses démembrements**

- l'élaboration des messages
- la formation des agents et autres relais chargés d'assurer la formation des communautés de base

### Du point de vue de l'évaluation globale :

Il s'agit de s'assurer notamment de :

- la pertinence des messages élaborés en terme de réponse à la demande
- l'efficacité des canaux de transmission en rapport avec leur portée , leur accessibilité et l'adéquation du langage et du matériel utilisés

Le dispositif de suivi et d'évaluation est développé dans la suite du texte , en particulier au niveau du chapitre relatif au programme d'activités IEC qui est l'outil opérationnel de la stratégie .

- **Articulation entre la stratégie IEC et le dispositif de suivi et d'évaluation du projet**

- Le dispositif de suivi – évaluation des projets est souvent organisé autour d'un système formel de rapportage ( production de rapports ) qui s'appuie pour l'essentiel sur une organisation institutionnelle verticale et individualisée fondée sur la hiérarchie .

- La stratégie IEC du projet a pour objectif d'élargir ce dispositif en impliquant à chaque palier ( national , régional , ...) plusieurs partenaires à la fois (tant institutionnels que sociaux) à travers la mise en place , entre ces dispositifs verticaux individuels des passerelles horizontales et collectives que constituent les cadres de concertation .

La stratégie IEC et ses outils sont ainsi un support important de circulation de l'information entre les différents partenaires dans les deux sens ascendant et descendant et renforcent par ce biais le dispositif de suivi – évaluation du projet .

Par ailleurs , la stratégie IEC est aussi et surtout un dispositif inter – actif d'éducation et de communication qui dépasse largement le dispositif de suivi – évaluation du projet du fait de son caractère multidimensionnel ( impliquant plusieurs partenaires ) et multivoque ( dans les sens vertical et horizontal ) .

Enfin , la stratégie est conçue pour survivre au projet qui n'est qu'un élément du dispositif .En effet , la bonne implantation de la stratégie se mesurera aussi par sa capacité à faire progressivement abstraction de la présence du projet .

Du coup , le dispositif de suivi – évaluation du projet s'insère dans la stratégie IEC comme étant une ramification interne ( au projet ) des nouveaux canaux de circulation de l'information entre partenaires , dont le centre émetteur – récepteur principal demeure dorénavant les cadres de concertation .

C'est dans cette perspective que doit s'inscrire le système de suivi – évaluation du projet qui doit être réadapté en conséquence .

- **Articulation entre la stratégie IEC et l'approche participative :**

L'approche participative s'appuie, dans ses différentes phases et étapes, sur des activités qui sont réalisées grâce à des méthodes participatives qui utilisent pour l'essentiel des outils IEC La stratégie, qui est un dispositif d'articulation de ces outils dans un cadre de cohérence, constitue donc un support de l'approche participative

Il reste toutefois nécessaire de préciser que l'articulation entre l'approche participative et la stratégie IEC n'est pas automatique . Elle ne sera effective que si dans la démarche participative , une cohérence d'ensemble des méthodes participatives et des outils IEC les plus pertinents pour chaque étape est recherchée. D'ores et déjà , cette préoccupation a été prise en compte dans le tableau suivant qui établit à chaque étape des correspondances appropriées entre les méthodes participatives les plus pertinentes et les outils IEC correspondants

Phases / Etapes	Activités	Méthodes/Outils	Supports IEC
<b><u>Conception</u></b>			
<b>Etape 1</b>	<b>Prise de contact</b>		Réunions village Cassette audio Contacts leaders
<b>Etape 2</b>	<b>Découverte du milieu</b> - auto – analyse - analyse consensuelle	<b>MARP/DP</b>	Album photo Plan du village Etc
<b>Etape 3</b>	<b>Information – formation – sensibilisation</b>		Réunions leaders Théâtre Graap Reunions village Diapo – langage Communicateurs traditionnels
<b>Etape 4</b>	<b>Organisation</b> - auto – organisation - cadres concertation		Cassette audio Vidéo Radio Coopératives et groupements
<b>Etape 5</b>	<b>Planification</b> - auto – planification - planification Globale	<b>MCL</b>	Réunions et ateliers
<b><u>Exécution</u></b>			
<b>Etape 6</b>	<b>Programmation</b> - auto – programmation - programmation globale - élaboration des plans de travail <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectifs</li> <li>➤ Résultats</li> <li>➤ Produits</li> <li>➤ Activités</li> <li>➤ Moyens</li> <li>➤ Rôles et responsabilités (contrats)</li> </ul>	<b>ZOPP/MCL</b>	



<p><b>Etape 7</b></p>	<p><b>Exécution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mobilisation des ressources extérieures</li> <li>- mobilisation des ressources locales</li> <li>- formation des acteurs</li> <li>- définition de mesures d'accompagnement</li> </ul>	<p><b>FGB</b></p>	<p>Paquets techniques Fiches techniques Graap Démonstrations /Tests Diapo</p>
<p><b>Etape 8</b></p>	<p><b>Réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation-vulgarisation</li> <li>- animation/ auto – animation</li> <li>- mise en oeuvre des activités/actions</li> <li>- utilisation des ressources</li> <li>- intervention des partenaires suivant leurs rôles et responsabilités</li> </ul>		
<p><b>Etape 9</b></p>	<p><b>Suivi – Evaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inventaire des acteurs</li> <li>- indicateurs de suivi</li> <li>- activités de suivi</li> <li>- périodicité de suivi</li> <li>- sources vérification</li> </ul>	<p><b>MCL</b></p>	<p>Fiches suivi –évaluation Observations Carte de village Photos</p>

<b><u>Evaluation</u></b>			
<b>Etape 10</b>	<b>- auto – évaluation</b> ( niveau populations)		Cassette audio Visites organisées Carte de village Album – photo
<b>Etape 11</b>	<b>évaluation interne</b> (niveau projet )		Visite de terrain Rapports Réunions et synthèse Visites inter – unités
<b>Etape 12</b>	<b>évaluation globale</b> (concertée entre partenaires )		Télévision Radio Presse
<b>Etape 13</b>	<b>rétro – action et nouvelle programmation</b>		
<b><u>Substitution</u></b>	déconcentration des pouvoirs décentralisation des moyens		radio télévision presse ( bulletins illustrés , journaux post – alphabétisat. supports imprimés

### **Commentaire du tableau : Présentation et justification de quelques outils IEC utilisés en rapport avec l'approche participative**

Il s'agit de présenter quelques supports IEC parmi les moins connus du grand public et qui sont cités dans ce tableau .

#### L'album photo :

- Le principe est d'utiliser la photographie comme outil d'animation et de mémoire du village
- Il s'agit de photos documentaires retraçant des périodes et des événements caractéristiques de la vie du village .Cet album sera enrichi au fur et à mesure de la survenue d'autres événements. Sa confection , en particulier en rapport avec le

choix des éléments à recueillir et la disposition des photos dans l'album suivant leur ordre d'importance seront laissés à la libre appréciation des populations .

### Le GRAAP

- Il reste très utile pour faire percevoir au groupe l'évolution de la situation des ressources naturelles et développer une réflexion sur l'identification des causes et la proposition de solutions.
- Ce support permet, à l'aide de figurines représentant les humains ( hommes , femmes et enfants ) d'une part , les animaux et les autres ressources naturelles, de représenter l'ensemble de ces acteurs en situation .
- Il constitue ainsi un support intéressant de communication pour faire ressortir les thèmes relatifs à la chaîne alimentaire , au cycle de l'eau , donc à l'interdépendance des espèces et à la conservation de la biodiversité .

### Le diapo - langage

- Il permet de tester le niveau de connaissance et de compréhension des phénomènes par les populations et de les impliquer directement dans l'identification de leurs besoins complémentaires en IEC
- Le diapo – langage présente généralement des paysages représentant de préférence les sites faisant l'objet d'un programme d'intervention . Ils permettent ainsi d'instaurer le dialogue sur le site et d'identifier précisément les actions à entreprendre . Les séances devraient se tenir sur le site même.

### La carte du village

- Elle est intéressante pour animer la réflexion des populations sur le village, lui – même (terroir) replacé dans son environnement géographique et physique , mais aussi humain et économique .
- Elle sera élaborée sur le mur d'une bâtisse communautaire de préférence en visualisant les différentes infrastructures et autres éléments focaux du village comme les points d'eau et autres ressources naturelles .
- Les différentes évolutions relatives à ces ressources seront ainsi notées au fur et à mesure et permettront ainsi d'assurer le suivi de l'évolution de la ressource telle que représentée et en rapport avec les activités menées .

### Les supports iconographiques ou supports imprimés

- Ils servent de relais aux médias grand public dans la mesure où ils prolongent leur action sur le terrain au contact des populations qui sont par ce biais touchées individuellement et de façon continue par la présence permanente du support (au village)
- Ils présentent, entre autres avantages, d'impliquer les privés, en particulier, les sociétés qui investissent dans la publicité , à travers le financement d'émissions radio – télé et de ces supports portant sur des thèmes montrant l'inter – relation entre la gestion de l'environnement et leurs activités (ces sociétés).
- L'utilisation des ces supports doit donc s'inscrire dans des opérations multi – médias mettant en relation plusieurs supports en même temps dans une démarche cohérente (stratégie cohérente).

## La démonstration

- Son intérêt réside dans la possibilité qui est offerte de faire visualiser une action grandeur nature sur le terrain .
- Elle permet ainsi tant aux formateurs qu'aux récepteurs une prise de conscience réelle des acquis et des insuffisances liées à l'activité et de jauger les capacités réelles de chacun à assumer ses rôles et responsabilités . Elle permet d'établir ainsi un dialogue franc et direct en toute connaissance de cause
- Elle peut jouer ainsi un rôle essentiel tant dans la sensibilisation à une activité initiale donnée que dans la réplication au niveau d'autres communautés villageoises .

- **Articulation entre la stratégie IEC et le cadre logique du projet :**

- Le renforcement des capacités est une composante importante du projet contenue dans son cadre logique .Il s'agit d'une composante horizontale dont les activités doivent servir à la fois de supports aux activités techniques des autres composantes et dont la finalité reste également de déboucher sur un changement de mentalité et de comportements en faveur d'une gestion durable de la biodiversité .

- Or , le renforcement des capacités s'appuie pour l'essentiel sur la stratégie IEC qui devient ainsi un support dans l'opérationnalisation du cadre logique . Au demeurant , l'implication étroite de partenaires extérieurs au projet dans la mise en oeuvre des activités définies dans le cadre logique ( approche participative et « faire – faire » ) suggère la mise en place d'un dispositif permanent de dialogue et de négociation ( communication ) fondé sur un échange régulier d'informations et s'appuyant sur une éducation et une formation constamment actualisées . C'est la stratégie IEC .

- **Favoriser la création de cadres de concertation au niveau des communautés villageoises et inter – villageoises pour faciliter la coordination des interventions auprès des populations à la base et des collectivités**

- La multiplicité et la diversité des intervenants en direction souvent des mêmes cibles suggère la nécessité d'une coordination minimale , ne serait – ce que pour éviter la dispersion des efforts , les contradictions et les contre – performances pouvant en résulter .

C'est ce souci qui a présidé à la création de divers cadres de concertation du palier sous – régional au palier local qui correspond à la commune ou à la communauté rurale .

Or , la gestion de l'environnement et la conservation de la biodiversité supposent, une approche de gestion globale du terroir villageois , mais aussi inter – villageois pour prendre en charge la dimension spatiale et zonale des phénomènes et problématiques considérés qui intéressent souvent plusieurs terroirs villageois en même temps .

D'où , la nécessité de favoriser la création de cadres de concertation inter – villageois pour mieux prendre en charge cette préoccupation d'une part , mais aussi d'autre part pour harmoniser les interventions des divers partenaires qui interviennent dans la gestion de l'environnement et la conservation de la biodiversité et /ou dans des domaines connexes ou complémentaires

- **Préciser les rôles et responsabilités entre l'Administration et les Collectivités Locales , dans le cadre de la gestion des ressources :**

- Qu'il s'agisse de compétences transférées ( au Sénégal ) ou non , la gestion des ressources naturelles fait appel à la participation active des populations et des collectivités qui en sont les principaux utilisateurs . Or , pour être effective et durable , cette participation suppose une motivation pérenne de ces acteurs qui est fondée essentiellement sur leur responsabilisation dans la gestion des ressources .
- Cette responsabilisation doit ainsi se traduire en termes de déconcentration adaptée des pouvoirs ( en rapport avec les capacités réelles des collectivités ) et de décentralisation adéquate des moyens , à travers une répartition adéquate des rôles et responsabilités entre l'Etat et les Collectivités locales.
- Les messages véhiculés dans la stratégie IEC étant pour l'essentiel fondés sur cette responsabilité des collectivités et de leurs mandants , les populations , ils doivent donc être suffisamment précis à ce niveau , en particulier de la part des autorités administratives .

- **Identifier et former des relais locaux de communication chargés de démultiplier l'information du sommet à la base et inversement :**

- Une condition essentielle de succès de la stratégie IEC mise en place reste sa prise en charge effective par les populations elles – mêmes à travers la désignation par elles de personnes – ressources chargées d'établir la jonction entre les institutions partenaires et les communautés de base (les villageois).
- Ces relais bénéficieront ainsi d'une formation adaptée aux rôles et responsabilités qui leur sont assignés dans la mise en oeuvre des activités IEC au niveau des villages , en particulier pour l'auto – animation qui reste l'une des faiblesses des stratégies en oeuvre dans la zone du projet
- Ces relais peuvent être des individus ou des groupes dont le dynamisme et la disponibilité sont reconnues de tous ( le projet peut contribuer au choix en suggérant quelques critères approuvés par les populations )

- **Impliquer de façon effective les populations locales dans la réalisation physique des activités de manière à bien traduire l'approche faire – faire du projet et à pérenniser ses interventions .**

- Le principe de base du faire – faire est d'inciter le projet à s'appuyer sur des partenaires locaux pour réaliser les activités avec son soutien . Cette nouvelle approche se fonde sur une nouvelle répartition des tâches entre le projet qui exécute en mobilisant notamment les ressources techniques et financières voire matérielles si nécessaire et le partenaire encore appelé opérateur qui réalise les activités sous le contrôle et la supervision du projet .
- L'implication des populations dans un tel processus reste une condition de succès et de pérennité de l'opération à effectuer . Toutefois , cette implication doit être modulée en fonction des rôles et responsabilités susceptibles d'être assumés par les populations à travers notamment le renforcement de leurs capacités par les activités IEC .Ainsi , certaines exigences de technicité et d'organisation vont obliger le projet à faire appel à la participation de partenaires extérieurs à la communauté villageoise tels des ONGS et autres opérateurs privés .

- Il reste que toutes les activités pouvant être gérées directement par elles devront leur être confiées , au besoin avec une formation à l'appui , voire avec un différé pour mieux les préparer à assumer progressivement la prise en charge des activités en question .
- En tout état de cause , les activités étant faites à leur bénéfice , les populations devront :
  - approuver les choix portant sur les opérateurs privés chargés de les appuyer,
  - co – signer en qualité de bénéficiaire les contrats établis entre le projet qui joue un rôle de garant et ces opérateurs chargés de la réalisation des activités (d'appui)
  - et enfin sanctionner en même temps que le projet les résultats obtenus qui ne doivent pas seulement se traduire en termes écologiques, mais aussi de satisfaction de besoins socio- économique et culturel

• **Créer les conditions d'une appropriation effective et durable des cadres de concertation et des objectifs et activités du projet par ses partenaires ( acteurs et bénéficiaires ) pour garantir la pérennité des interventions .**

- Cela suppose que les partenaires s'associent effectivement à la conception et à la mise en oeuvre de ces cadres et activités comme étant des instruments de réalisation de leurs propres programmes, lesquels seront ainsi intégrés à ceux du projet .

En effet , la démarche du projet étant participative , le faire – faire , il s'appuie sur les structures d'encadrement en place pour mener ses activités , soit par leur intermédiaire direct , soit à travers d'autres partenaires socio – économiques tels que les structures d'encadrement qui seront chargées de superviser dans leurs domaines de compétence en collaboration avec le projet .

• **Dynamiser les collectivités locales à tous les niveaux des cadres de concertation , en particulier au niveau du CPP.**

La concertation entre les cadres de concertation situés aux différents paliers résulte du bon fonctionnement de chacun des cadres pris individuellement . En effet , chaque cadre se compose de plusieurs structures qui doivent échanger des informations , coordonner leurs interventions et mobiliser leurs moyens en vue de la réalisation d'un objet global commun .

La réalisation d'un tel objectif suppose l'implication des partenaires situés aux autres paliers et qui doivent soit simultanément , soit successivement selon un ordre déterminé par la succession des actions à mener et / ou suivant les rôles et responsabilités de chaque cadre de concertation es qualité ou à travers les structures qui le composent.

En conséquence , l'efficacité du dispositif de circulation de l'information d'un palier à un autre et inversement va dépendre en grande partie de la définition précise des rôles et responsabilités de chaque cadre dans la circulation de l'information vers le sommet ou la base et au delà de la contribution de chacune des structures membres du cadre à cet effort .

En particulier , il est essentiel qu'un secrétariat composé de deux membres soit mis en place au niveau de chaque cadre et qu'en rapport étroit avec les cadres situés aux niveaux immédiatement inférieur et supérieur dans l'organisation socio – administrative , il puisse échanger les informations selon un dispositif formel , à travers notamment le téléphone , le fax ou les réseaux intra et internet ( pour garantir la rapidité et la permanence de la circulation de l'information) , en sus du courrier écrit ou des réunions de coordination définies selon une

périodicité régulière et qui serviront davantage dans les phases de suivi et d'évaluation à mi – parcours des activités du projet , mais aussi celles des cadres de concertation

Ces secrétariats auront ainsi la tâche primordiale d'assurer , entre les réunions périodiques , la circulation quotidienne de l'information entre les différents cadres de concertation.

Quant à la représentation de l'ensemble des collectivités au niveau du CPP , elle correspond à la volonté d'impliquer les populations à travers leurs représentants au niveau de la principale instance de décision du projet . Une telle initiative reste conforme à l'approche participative qui est la stratégie de base du projet et qui implique que les populations doivent participer à tous les niveaux , singulièrement dans le pilotage du projet .

Il reste que la représentation des collectivités au niveau du CPP qui est un cadre sous – régional doit être comprise davantage en termes de représentation des autres cadres de concertation à ce niveau . En effet , il s'agit surtout de s'assurer qu'à chaque palier supérieur , un représentant désigné du palier inférieur siège et inversement pour apporter le point de vue de ce palier qui aura été préalablement informé de la tenue des réunions et de l'ordre du jour suffisamment à l'avance pour pouvoir dégager un point de vue consensuel qui sera présenté par le représentant en question.

L'avantage d'une telle démarche est d'établir un lien fonctionnel direct entre les paliers , mais aussi et surtout de réduire la déperdition de l'information , enfin d'associer étroitement les divers paliers dans les prises de décision impliquant leur participation .

#### • Quelle stratégie IEC pour le berger ?

- A travers cette interrogation d'un participant à l'atelier de restitution de l'étude IEC, transparait le soucis d'adapter la stratégie à chaque site particulier et à chaque catégorie sociale et socio – professionnelle .
- Or , la stratégie suppose une démarche à la fois indicative , associative , incitative et impérative :
  - Elle sera impérative à travers un diagnostic précis des besoins et des offres IEC pour définir des orientations nécessaires en termes de réduction de la pression sur les ressources et de gestion durable et écologiquement rationnelle  
( ce qui est traduit au niveau du cadre logique du projet ).
  - Elle sera indicative dans le sens de l'information sur l'offre du projet et les modalités de sa mobilisation.
  - Elle sera associative , car elle suppose la participation des différents partenaires à la conception des messages , au choix des canaux , à la définition des activités tant techniques qu'IEC et à leur mise en œuvre.
  - Elle sera enfin incitative car elle s'appuiera sur la motivation des partenaires (AGR).

L'adaptation de la stratégie à chaque site et à chaque catégorie sociale ou socio – professionnelle , donc à chaque type de récepteur, se fera à travers les recherches opérationnelles

- **Renforcement des capacités des communautés de base pour la gestion des ressources naturelles sous le conseil des structures d'encadrement**

- La durabilité des interventions suppose que les populations qui sont les principaux acteurs de la conservation de la biodiversité soient constamment et suffisamment informées, éduquées et formées à travers l'appui – conseil des techniciens.

C'est, en effet, à travers ce renforcement de leurs capacités que les populations pourront assumer les rôles et responsabilités qui leur sont dévolues dans la gestion des ressources, dans le cadre d'un partenariat, d'un dialogue véritable fondé sur la communication.

L'IEC est ainsi l'outil de base du renforcement des capacités.

- **Opérationnaliser la stratégie à travers son adaptation aux divers paliers et niveaux d'intervention et la mise en place de séminaires de lancement :**

Il s'agit d'organiser :

- Un séminaire national d'orientation et de lancement regroupant autour du CNP, l'UNP, les partenaires nationaux membres du CNP, le CRC et les partenaires régionaux. Le but étant de restituer les résultats de l'étude IEC, de définir les modalités de son opérationnalisation entre les deux niveaux, en particulier la communication entre ces deux premiers paliers
- Un séminaire régional regroupant au niveau de chaque région le CRC et ses composantes et le CDC et ses membres. Là, l'objectif est de poursuivre la restitution, du niveau régional vers le niveau départemental et de définir les modalités d'opérationnalisation entre ces deux paliers. La présence du CRC à la fois au séminaire national puis régional permet de réduire les biais dans la transmission de l'information, de mieux définir les rôles et responsabilités tant entre les membres d'un même cadre qu'entre deux cadres de concertation placés à deux paliers successifs et par delà de préciser les instructions entre les niveaux hiérarchiques d'une même structure représentée à deux paliers différents.
- Un séminaire départemental ou communal (Mauritanie) regroupant au niveau de chaque département ou commune, les cadres de concertation des paliers départemental et local
- Des séminaires locaux regroupant au niveau de chaque arrondissement les différents partenaires membres effectifs et potentiels (en qualité d'observateurs en attendant leur intégration éventuelle) pour préciser les modalités d'opérationnalisation de la stratégie
- Des séminaires au niveau des collectivités villageoises pour prendre en charge les spécificités par zones géo – socio – économiques (zones de dunes, forestières, pastorales, humides) et socio – culturelles (Peulh, Maure, Soninké, Ouolof, Haal pulaar) de manière à mieux adapter la stratégie à chaque contexte pour une communication sociale efficace et bien articulée avec la communication institutionnelle.

- **Assurer l'ancrage des cadres de concertation auprès de cadres de coordination permanents et fonctionnels comme les comités régionaux ( et autres ) de développement :**

La finalité est d'assurer leur pérennité, tout en s'assurant d'une plus grande souplesse à travers la désignation, par l'autorité administrative, d'un secrétariat chargé d'assurer la



continuité et la coordination permanente des échanges et de rendre compte régulièrement entre deux sessions des cadres de concertation selon des modalités à la fois formelles : convocation de réunion sur instruction de l'autorité , circulation de courrier , information régulière à travers les comités de développement , utilisation du téléphone , etc et informelles : échanges directs entre partenaires d'un même cadre de concertation .

Un co – secrétariat sera assuré par deux structures choisies selon leur degré d'implication dans les activités de GRN et de conservation de la biodiversité en particulier .

Ce co – secrétariat peut être assuré ainsi qu'il suit :

- **au palier sous – régional** par l'UCR , deux représentants du CTC et deux représentants du CPP choisis pour leur disponibilité et leur présence régulière ( facilité de contact avec le projet ) . Les représentants de ces deux cadres de concertation doivent être suffisamment impliqués à d'autres niveaux ( en dehors du projet ) sur les questions de biodiversité , de manière à jouer un véritable rôle de courroie de transmission de l'information entre le projet et ses autres partenaires situés au niveau stratégique .  
Ainsi , il serait par exemple intéressant que par leur entremise , le projet soit mieux connu , voire même représenté , à défaut d'être intégré dans les cadres stratégiques de concertation relatifs aux autres conventions , à la lutte contre la pauvreté ou le développement durable .
- **au palier national** , par l'UNP et un membre du CNP qui pourrait être la DEFCCS au Sénégal et la DEAR en Mauritanie compte – tenu des critères de choix en rapport avec une activité ordinaire et courante de gestion des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité . En effet , la finalité est de garantir la pérennité du processus par le relais de structures ayant assez de compétences et disposant de pouvoirs étendus dans ces domaines , même si elles doivent s'appuyer sur les autres partenaires pour réussir .
- **au palier régional** , l'ARD et l'Inspection des Eaux et Forêts au Sénégal et le CRDE et le SEAR régional en Mauritanie
- **au palier départemental** , l'ADCER et le Chef de Secteur forestier d'un côté au Sénégal et l'Inspecteur du SEAR et le représentant d'une ONG ou tout autre partenaire répondant aux critères, en Mauritanie
- **au palier local** , le chef de CERP et le représentant d'une ONG ou autre partenaire permanent et suffisamment impliqué dans la GRN
- **au sous – palier communauté villageoise** , le chef de village ou le leader en faisant fonction dans les sociétés égalitaires d'une part et le président de la communauté rurale au Sénégal ou le maire en Mauritanie .

• **Développer la concertation entre les cadres de concertation situés au même palier entre les deux pays pour faciliter les échanges directs entre techniciens et populations des deux pays :**

- Le dispositif de communication actuel reste encore essentiellement vertical , du palier local au palier national dans chacun des deux pays . La jonction entre les deux pays étant

surtout faite au sommet de la pyramide , au niveau de l'UCR et des cadres de concertation sous – régionaux : CPP et CTC .

- Ce dispositif formel s'appuie surtout sur la communication institutionnelle.
- Or , les communautés de base ont établi depuis toujours des relations d'échanges très suivies fondées sur une communication sociale active que l'interpénétration culturelle due à la cohabitation , aux mariages mixtes et aux déplacements des populations de part et d'autre de la vallée a fini de structurer .
- Il s'agit donc d'adapter le dispositif de communication à cette réalité en favorisant les échanges bilatéraux entre cadres de concertation placés au même palier dans le deux pays
- Pour ce faire , les autorités administratives situées à un même palier pourraient favoriser les réunions de coordination entre les cadres de concertation placées sous leur autorité , à l'instar de ce qui se fait déjà dans le domaine de la sécurité , pour mieux intégrer la dimension sous – régionale ( de part et d'autre du fleuve ) dans les préoccupations locales .Ce qui constitue la finalité du projet .

• **Intégrer dans les mêmes cadres de concertation les programmes des différentes conventions internationales de gestion de l'environnement et des ressources naturelles qui sont très complémentaires et dont les projets ne constituent que des bras armés .**

A ce propos et en attendant une telle initiative qui doit faire l'objet d'une concertation élargie entre divers partenaires relevant de centres de décision politiques , le projet , à défaut de pouvoir regrouper les divers partenaires autour d'un même cadre de concertation , devrait s'ouvrir aux cadres de concertation et de coordination stratégique et de décision comme les comités PANLCD et autres comités nationaux biodiversité , de lutte contre la pauvreté ou de développement durable qui sont étroitement liés à la gestion de la biodiversité .

• **Compatibilité des coûts du dispositif IEC avec les possibilités des acteurs et partenaires impliqués dans la mise en oeuvre des activités du projet ( pérennité des activités )**

- Si les moyens traditionnels sont généralement simples et assez faciles à mettre en oeuvre du fait de leur degré d'intégration au niveau des populations , les moyens classiques comme les réunions ; les tournées , qui sont généralement mobilisés par les institutions restent aussi relativement abordables même si leur pérennité n'est souvent pas assurée en l'absence ou l'insuffisance des moyens matériels et logistiques voire financiers nécessaires à leur organisation ; tandis que les moyens modernes comme les médias de masse ainsi que les supports audio – visuels ou iconographiques qui font souvent appel à des partenaires privés coûtent particulièrement chers .
- Or , du fait de l'évolution technique et technologique qui n'épargne pas les campagnes africaines d'une part et d'autre part de la nécessité d'informer vite , juste et en direction du plus grand nombre dans le respect des us et coutumes locales , les différents moyens apparaissent ainsi complémentaires les uns par rapport aux autres .Il s'en suit donc la nécessité de les combiner de manière harmonieuse , c'est l'un des objectifs de la stratégie IEC du projet
- Il reste alors à déterminer la combinaison la plus efficace et en même temps la moins chère et la plus à portée des partenaires de manière à assurer la pérennité des moyens dans la perspective de l'après – projet et d'une relève par ces mêmes partenaires .
- Pour ce faire , il s'agit de :

- S'appuyer sur les moyens de communication traditionnels pour assurer la pérennité du dispositif au niveau de la base (communication sociale )
- Articuler ces moyens traditionnels avec le dispositif institutionnel situé au niveau local en organisant
- ( à travers des cadres de concertation et d'action ) les partenaires situés à ce niveau autour des structures les plus pérennes et les mieux représentées sur le terrain , au contact des populations .Ces structures doivent être des membres actifs des cadres de concertation . Elles doivent s'appuyer sur leur propre organisation pour mettre en oeuvre la stratégie IEC définie d'accord partie entre partenaires du cadre de concertation dont le projet ne constitue qu'un membre , même s'il peut et doit selon le principe de subsidiarité apporter un appui complémentaire qui doit toutefois être inscrit dans un processus de fusion dans les moyens du cadre de concertation.
- Utiliser les moyens modernes en complément strict des moyens institutionnels et traditionnels d'une part ( choix donc des canaux les plus performants dans chaque problématique et chaque site ) et d'autre part, dans le cadre d'un partenariat entre les populations réceptrices et les sources, les institutions jouant juste un rôle d'intermédiaire et d'appui matériel et financier ponctuel au départ , de manière à assurer au partenaire médiatique une audience certaine et à valoriser la fidélité de cet auditoire par des contrats de publicité et autres reportages au bénéfice des structures intéressées.
- L'avantage d'une telle formule étant de mieux garantir que par le passé la pérennité de certaines émissions ou de supports que la disparition des projets a jusque – là compromise .

La finalité d'une telle démarche est de sécuriser la stratégie IEC et de pérenniser les moyens nécessaires à son application , déjà pendant la durée de vie du projet , dans la perspective de son désengagement progressif , ensuite .

### 37 Quelques indicateurs de pérennité :

On peut citer entre autres indicateurs :

- L'intégration de la communication sociale environnementale dans les programmes et les activités ordinaires des différents partenaires .
- Le développement d'une conscience environnementale au niveau des collectivités et des communautés de base.
- Le désengagement progressif du projet au profit des partenaires – relais
- Une information et une sensibilisation permanentes des communautés et autres partenaires
- Une formation continue et constamment actualisée
- Une motivation pérenne des différents partenaires intervenant dans les activités du projet
- Une animation permanente
- La mise en place d'un système conjoint de suivi et d'évaluation
- Etc

#### IV MODELISATION DE LA STRATEGIE IEC

L'objectif recherché ici est de schématiser d'un point de vue fonctionnel :

- les voies de circulation d'une information dont la source se situe à un niveau déterminé ( UNP par exemple ) vers les différents récepteurs placés à divers paliers
- les informations retour qui sont fournies par ces mêmes récepteurs tant horizontalement ( entre eux ) que verticalement suivant une voie hiérarchique ou selon un ordre de préséance .

##### 41 La phase descendante et transversale :

- l'UNP se concerta avec l'UCR pour définir l'information dans son orientation , son contenu et ses cibles
- retour de l'information de l'UCR vers l'UNP considérée ou les deux UNP si l'information a un caractère régional
- l'UNP sollicite le cadre de concertation nationale ( le CNP ) pour diffuser l'information et dégager un consensus quant aux dispositions pratiques à prendre et à la participation ( technique , matérielle et financière ) des divers partenaires placés au palier national (CNP)
- chaque partenaire se charge de transmettre l'information consensuelle par son propre canal en direction des structures placées sous sa tutelle ou collaborant directement avec lui aux différents paliers inférieurs
- parallèlement , le secrétariat du CNP qui est co – animé par l'UNP se charge d'informer les différents autres cadres de concertation en rapport avec leurs secrétariats respectifs sur les orientations retenues.
- le CRC, informé, convoque à son tour les partenaires du palier régional pour étudier les tâches d'exécution relevant de ce palier ; chacun de ces partenaires informe à son tour ses services décentralisés au niveau département ou commune.
- le CDC au palier départemental ou communal se charge de coordonner entre les partenaires situés à ce palier l'opérationnalisation de l'activité ( planification opérationnelle , répartition des rôles et responsabilités entre structures , etc ) et le lancement de sa mise en oeuvre . Chaque structure se chargeant de communiquer avec ses services situés au niveau local (niveau mise en œuvre des activités)
- le CLC va finaliser avec les partenaires locaux les dispositions relatives à la réalisation du programme retenu en commun , la répartition des ressources , les calendriers de réalisation , les cibles au niveau local , les récepteurs principaux de l'information , les relais et autres canaux de communication locaux à utiliser compte tenu de la spécificité de chaque site , etc.
- les Communautés Villageoises sont impliquées à travers leurs cadres de concertation inter – villageois ( lorsque l'information le nécessite ) , leurs organisations villageoises , leurs leaders et autres communicateurs traditionnels selon une démarche et un ordre qui seront déterminés par la connaissance des règles de chaque milieu à travers les recherches opérationnelles.
- l'obtention de ces différentes informations : besoins en IEC , ressources mobilisables par le milieu , ressources additionnelles à apporter ( offres IEC notamment tant du projet que des autres partenaires ) permet d'élaborer le message retour ( notamment les dispositions y afférentes au niveau local ) qui fait l'objet d'un consensus au niveau local autour du CLC .

#### 42 La phase ascendante et transversale :

- Ce message retour consensuel transite à nouveau par chaque partenaire local en direction de sa hiérarchie et est transmis parallèlement par le secrétariat du CLC à celui du CDC et ainsi de suite jusqu'à son retour au niveau CNP et UNP .
  - Là , l'UNP prend le relais du CNP pour impliquer l'UCR dans le traitement de l'information à son niveau et la prise en charge des dispositions y afférents sur le plan de l'exécution tant au niveau national ( en direction de chaque UNP ) qu'au niveau sous – régional (et concertation entre les deux UNP)
  - Dans le cas de dispositions intéressants les deux pays , l'UCR implique le CTC pour son appui – conseil (avis techniques)
  - Parallèlement l'UCR informe le secrétariat du CPP chaque fois que nécessaire pour obtenir son aval conformément aux dispositions régissant les interventions du CPP (Directoire du Projet)
- Pour ce faire , le message peut varier d'un simple compte – rendu à un plaidoyer lorsqu'il s'agit de sensibiliser et de conscientiser les décideurs sur les enjeux et les conséquences des décisions qui sont attendues en rapport avec tant la situation écologique que les implications sur les plans social , économique et culturel dans les deux pays et la sous – région.
- Le CPP peut à son tour saisir le CTC pour recueillir tout avis technique nécessaire à sa prise de décision .

#### 43 L'implication des médiats :

- L'information consensuelle retenue au niveau de chaque palier peut être véhiculée parallèlement aux canaux habituels de communication des partenaires par l'intermédiaire des médiats de masse ( radios et télévisions ) en direction de cibles précises , en fonction de la portée générale de l'information ou de son caractère spécifique .
- Ainsi , pour les informations générales intéressant tout le pays , singulièrement les différentes zones d'intervention du projet , il sera plus opportun de les diffuser à partir du niveau national , par l'intermédiaire de la personne directement habilitée , de manière à éviter les déperditions d'un palier à un autre .
- S'agissant d'informations plus spécifiques à une région, un département, une commune et surtout une localité voire un site, l'information devra être décentralisée si possible au niveau de médiats locaux ou à défaut faire l'objet de messages bien ciblés par les responsables désignés à ce effet par chaque cadre de concertation .
- Il faut noter la possibilité pour certains médiats de se relayer pour prolonger l'information , ce qui constitue une opportunité à saisir dans le cas de radios ayant des couvertures faibles par rapport à la zone du projet.
- Les informations diffusées par les médiats au niveau des communautés villageoises sont démultipliées par des relais constitués par des groupes d'écoute ou des leaders voire des communicateurs traditionnels préparés à cet effet .
- Ils ont pour fonction à la fois de s'assurer que l'information a été bien reçue au niveau collectif et individuel par tout le monde , mais aussi et surtout de développer une dynamique et un dispositif de concertation et d'action pour prendre en charge les activités liées au message . Ils sont appuyés en cela par les agents des structures d'encadrement qui sont chargés d'assurer la formation ( quand elle est nécessaire , lorsque les relais villageois ne sont pas formés) , l'animation à travers

des supports adaptés à l'activité (outils MARP, GRAPP , supports iconographiques ou autres) pour prolonger l'action des médiats et le suivi décentralisé .

#### 44 L'utilisation des supports

- Les supports de communication concernent les affiches , les tee – shirts , les dépliants , les calendriers et autres .
- Ils doivent être évalués chacun pris isolément en rapport avec les messages qu'ils véhiculent , leur adéquation comme canal adapté de transmission du message par rapport à la spécificité des récepteurs visés , leur efficacité en dépend en effet grandement .

#### 45 Les procédures d'urgence :

- En cas de risque élevé ou de calamités naturelles , voire devant l'urgence de prendre une décision , le secrétariat en rapport avec le président du cadre saisissent directement les partenaires les plus directement impliqués. Mais ils informent parallèlement les autres membres du cadre pour participer ne serait ce qu'à la mobilisation et la sensibilisation qui doivent se faire à tous les niveaux. Ensuite il y a convocation du cadre autour de la « cellule de crise » qui doit rendre compte et situer la participation des autres partenaires à la poursuite ou à l'entretien des actions entreprises .

#### 46 Statut des cadres de concertation comme associations

Le statut notamment administratif et juridique , en tant qu'association à but non lucratif et doté de la reconnaissance d'utilité publique , de ces cadres de concertation devra être affirmé pour leur plus grande crédibilité tant aux yeux des membres que des partenaires bénéficiaires . En effet , ces cadres regroupent plusieurs centres de décision situés à divers niveaux et sont ainsi susceptibles de prendre des décisions , certes entérinées par l'autorité administrative et les responsables techniques à chaque palier mais pouvant s'imposer à certains , au nom de l'intérêt général et du consensus .

## **V LE PLAN D' ACTIONS IEC PLURI – ANNUEL ( composante renforcement des capacités – voir tableau ci – après )**

C'est l'instrument de planification pluri – annuel ( qui couvre la durée de la première phase du projet ), multi – dimensionnel et multi – sectoriel des activités IEC du projet ( il intéresse l'ensemble des composantes ).

C'est le premier moyen d'opérationnalisation et l'outil ( cadre ) d'exécution de la stratégie . Il est décliné en programmes annuels qui font l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue qui permet d'évaluer en conséquence le niveau de réalisation du plan dans son ensemble et par rapport aux objectifs fixés et aux résultats attendus en IEC dans les délais impartis .

Le plan reste ainsi un tableau de bord (multi – critères) dont le programme annuel constitue l'organe opérationnel .

Le plan d'action s'inscrit dans une double perspective :

- une perspective tactique , à court et moyen termes, pour prendre en charge les besoins en IEC qui s'inscrivent dans le renforcement des capacités en vue de la réalisation des activités techniques relatives aux composantes techniques du projet pour atteindre les résultats techniques attendus.
- une perspective stratégique , à long terme , pour atteindre les résultats plus globaux plus spécifiquement liés aux changements de mentalité, d'attitude et de comportement en faveur de la gestion durable des ressources naturelles.

Ce faisant , le plan concourt à la réalisation des objectifs des différentes composantes techniques du cadre logique et de sa composante institutionnelle.

Il est ainsi l'instrument de planification permettant d'intégrer la composante « renforcement des capacités qui est horizontale par rapport aux autres composantes du projet , en même temps qu'il permet de réaliser les objectifs spécifiques de ladite composante (institutionnelle).

Le plan couvre la durée de la première phase du projet (2001-2005).

Il reste un instrument à la fois rigide ( il garde une ligne directrice constante à travers ses résultats attendus et ses objectifs généraux ) et souple , qui s'inscrit dans un processus itératif et qui fait l'objet de réajustements annuels dans ses objectifs spécifiques , ses activités et ses moyens pour l'adapter à l'évolution du contexte du projet , à travers les résultats des programmes annuels et des exercices de reprogrammation .

Ce plan se décompose en plusieurs phases et étapes correspondant à des :

- objectifs précis à atteindre
- stratégies sectorielles à développer (pour ce faire)
- activités à réaliser
- moyens à mettre en œuvre
- lieux à investir ( des sites caractéristiques avec des cibles bien précises )
- périodes d'intervention
- partenaires bien identifiés à mobiliser , avec leurs rôles , leurs responsabilités , leur période d'intervention et la nature de leurs interventions
- les résultats attendus
- les moyens de vérification :

On distingue ainsi cinq (05) phases étalées sur cinq (05) ans correspondant à la durée de la première phase du projet .

## 51 La phase de lancement: Etape de démarrage

Elle correspond aux étapes 1, 2, 3 de l'approche participative soit la connaissance du milieu, l'information et la sensibilisation sur les objectifs du Projet et la mise en place des Comités Consultatifs.

La première année est une phase de lancement . Elle correspond à une étape de démarrage et de découverte du milieu (identification des besoins en IEC notamment des ressources disponibles tant au niveau des populations que des partenaires au niveau du site) et de mise en place de l'offre du projet

- **les objectifs** en IEC sont surtout de bien connaître le milieu ( s'informer ) et d'informer sur l'offre du projet (informer)
- **les stratégies sectorielles** utilisées sont surtout la communication institutionnelle en direction des structures partenaires et la communication sociale en rapport avec les populations à la base (la communication éducative étant transversale).
- **les activités** portent essentiellement sur la sensibilisation , l'information et les recherches opérationnelles sommaires sur les habitudes d'encadrement , les stratégies en place dans la zone , les succès et les échecs , les domaines d'intervention du projet et son souci de collaboration avec les divers partenaires Cette approche ayant pour but d'améliorer les contacts et d'échanger des informations et des connaissances.
- **les moyens** utilisés sont des visites de sites , les séances de réunions tant locales ( villages ) qu'avec des autorités administratives et des partenaires techniques.
- **les lieux d'intervention** sont les terroirs des villages et les sites qui intègrent en même temps **les cibles** réelles que sont les populations en général et celles qui réalisent les activités en particulier.
- **la période** correspond à la première année d'intervention sur le site en question (2001).
- **les partenaires** sont ici les cadres de concertation locaux , les structures d'encadrement à la base , les populations , en particulier les leaders qui sont déterminants pour établir la confiance et mobiliser les populations
- **les résultats attendus** sont :
  - une meilleure connaissance des besoins en IEC du milieu
  - une évaluation de l'offre existante tant en matière de communication sociale , qu'institutionnelle ou éducative
  - la présentation de l'offre du projet (selon le principe de subsidiarité ou intervention minimale du Projet)
- **les moyens de vérification** restent la bonne compréhension des objectifs du projet par les divers partenaires , leur adhésion à la démarche , leur engagement réel à assumer les rôles et responsabilités qui leur sont dévolus dans la mise en oeuvre des activités IEC prévues au cours de cette phase

## 52 La phase de mise en oeuvre / Etape d'implantation



Elle correspond aux étapes 4 , 5 et 6 de l'approche participative , soit l'organisation , la planification et la programmation

- **les objectifs** IEC sont ici :  
de bien négocier avec les partenaires pour un choix judicieux des activités à mener , en tenant compte de la demande et de l'offre de chacun
- **les stratégies sectorielles** IEC
  - la communication éducative, qui fait appel à l'effort d'information et à la recherche de connaissances de chacun, est à privilégier .
- **les activités** portent sur :
  - des informations suffisantes des partenaires sur le cadre logique du projet et les sites d'intervention
  - des informations sur les rôles et responsabilités susceptibles d'être assumés par les divers partenaires en particulier sur les modes d'organisation proposés
  - le recueil des offres des partenaires en matière d'organisation ( auto – organisation pour les populations locales ) et définition ensemble des modes de concertation et de coordination des interventions ( cadres de concertation )
  - appui – formation des partenaires en techniques de recherche, de planification et de programmation participatives
- **les moyens** sont ici surtout :
  - des visites de sites (observation directe méthodique...)
  - des réunions d'information sur les modalités d'implantation des actions ,
  - des séances de négociation ( communication ) pour recueillir l'offre des partenaires sur l'organisation , la planification et la programmation des activités et les confronter aux propositions du projet d'une part ; mais aussi d'autre part pour répartir les tâches et les responsabilités entre les partenaires
- **les lieux d'intervention** sont les villages pour les séances de négociation , mais aussi et surtout les sites pour reconnaître les lieux , faire les diagnostics intégrés ensemble et évaluer précisément les activités à mener sur le terrain et les besoins en terme d'IEC notamment pour une participation active de chaque partenaire
- **la période** correspond à la deuxième année d'intervention du projet (2002)
- **les partenaires** sont :

- les groupements constitués de jeunes et de femmes (communication collective ) des communautés villageoises
  - les partenaires techniques présents sur le terrain au contact des populations,
  - les collectivités locales organisées ou non au niveau villageois
  - les cadres de concertation au niveau local ( CLC ) qui permettent d'établir la jonction entre la communication institutionnelle et la communication sociale
- **les résultats attendus** sont :
- une définition précise des activités à mener , tant techniques qu'en IEC
  - la répartition des rôles et responsabilités des divers partenaires dans la réalisation des activités.
  - l'identification des moyens à mettre en oeuvre et la contribution de chaque partenaire , en particulier l'articulation entre les stratégies de communication institutionnelle , éducative et sociale pour une plus grande fluidité et fiabilité de la communication
- **les moyens de vérification** sont :
- un accord signé ou tacite avec les partenaires
  - un début d'exécution des activités retenues

### 53 La phase de consolidation / Etape d'intensification – diversification

La troisième année est une phase de consolidation et une étape d'intensification – diversification des activités .

Elle correspond aux étapes 7 , 8 et 9 de l'approche participative

- **les objectifs** IEC sont essentiellement :
- Un renforcement des capacités des acteurs dans la réalisation des activités retenues . IL s'agit ici de répondre aux besoins en IEC nécessaires à la participation des acteurs à travers la communication éducative, mais aussi de se situer en avant garde par la vulgarisation
  - La mise en place d'un dispositif de communication fluide , faisant la jonction entre les partenaires institutionnels ( communication institutionnelle ) et les populations ( communication sociale )

- **les stratégies sectorielles** :

Elles combinent :

- la communication institutionnelle à travers la coordination des sources et des canaux de communication des divers acteurs impliqués tels que les ONGS , les projets et autres services techniques de l'Etat

- la communication éducative avec des activités d'éducation environnementale et de formation technique en direction tant des agents techniques que des relais et des populations
- la communication sociale qui s'appuie sur l'utilisation des canaux traditionnels pour assurer la diffusion des thèmes techniques et recueillir le feed – back nécessaire à l'amélioration des messages et une meilleure implication des leaders et des groupements comme animateurs – relais .

- **les activités :**

Elles consistent en :

- une information des partenaires sur les programmes retenus,
- les ressources à mobiliser ( humaines, financières, techniques) par chaque partenaire
- une éducation environnementale par une intégration de la thématique biodiversité dans les activités ordinaires des autres partenaires techniques . Mais aussi , pour les populations par une meilleure compréhension des processus de dégradation et des dispositions à prendre , au plan comportemental notamment , pour y remédier .
- une formation technique des agents aux thèmes intégrateurs entre biodiversité et activités productives
- la formation des populations aux techniques de conservation durable de la biodiversité dans leurs terroirs , en rapport avec leurs activités socio -- économiques et culturelles
- l'identification et la formation de formateurs ( niveau institutions ) et de relais ( niveau populations ) chargés d'assurer la formation continue et l'animation permanente

- **les moyens utilisés :**

Il s'agit en particulier des démonstrations , des fiches techniques de formation , les supports de vulgarisation comme les diapositives, les cassettes vidéo, voire les émissions radios, etc

- **les lieux / cibles**

Les sites initiaux doivent être sécurisés tant au plan physique ( protection durable librement consentie par les populations ) que juridique ( responsabilisation effective des populations dans l'utilisation des ressources pour les motiver à renforcer les activités initiées , voire à les diversifier dans d'autres secteurs complémentaires (sécurité juridique).

Les cibles visées ici sont aussi bien les autorités locales ( administratives et collectivités sur les questions juridiques ) que les agents techniques ( quant aux dispositions techniques et pratiques à prendre ) et les populations bénéficiaires pour les motiver à élargir et diversifier les activités initiées .

- **la période :** correspond à la troisième année du projet (2003)

- **les partenaires.** Ce sont :
  - les autorités administratives et les collectivités locales
  - les leaders locaux qui sont souvent impliqués dans la gestion des ressources naturelles
  - les relais techniques locaux et autres agents chargés de l'animation
  - les médiateurs qui peuvent aider à vulgariser les directives et les textes relatifs à la gestion des ressources naturelles par les populations
- **les résultats attendus :**
  - Une intensification par les populations elles – mêmes des activités déjà initiées sur le site , signe d'une perception des résultats escomptés et d'un engagement à poursuivre et à maximiser les gains envisagés .
  - Une diversification , par le développement d'activités complémentaires à celles initiales qui traduit la gestion progressive de l'interface conservation ( biodiversité ) – production
- **les moyens de vérification**
  - l'intensification et la diversification peuvent se mesurer concrètement par la réalisation d'activités y relatives dans les sites initialement investis , sur l'initiative ou avec un engagement véritable des populations .
  - Ce qui traduit un début de changement de mentalité et de comportement qui constitue les effets attendus du projet

#### 54 La phase d'extension / Etape de réplication – démultiplication

Elle correspond aux étapes 10 à 13 de l'approche participative

- **les objectifs :** Ils consistent à :
  - développer le réseau d'information et de formation de manière à saturer les besoins au niveau du site et à démultiplier le nombre de bénéficiaires au niveau des différents villages polarisés
  - consolider le système de communication à travers des canaux bien structurés et organisés autour des relais techniques , des leaders locaux et des communicateurs traditionnels et les cadres de concertation de manière à assurer la fluidité du système .
- **les stratégies :** Elles concernent :
  - la communication éducative à travers l'élargissement des activités ayant fourni des résultats appréciables à d'autres sites similaires

- la communication sociale avec les concertations intra et inter villages pour faciliter les échanges d'expériences et la vulgarisation des résultats obtenus
  - la communication institutionnelle à travers l'évaluation conjointe des résultats obtenus , la systématisation des approches et des outils IEC les plus performants .
- **les activités** : Elles portent sur :
- la démultiplication de l'information et de la formation en direction de toutes les cibles .
  - l'élargissement de la communication collective à la communication individuelle par le renforcement de la formation des relais chargés de cette tâche
  - l'évaluation des activités pour déterminer les acquis à vulgariser et les insuffisances à corriger
- **les moyens** : sont :
- pour la communication éducative , des visites organisées entre villages seront instaurées , prolongées par des tests au niveau des villages d'extension
  - utilisation des médias de masse comme supports relayés par les supports iconographiques , la vidéo et les relais locaux chargés de la formation .
- **les lieux / cibles** :
- les villages non directement encadrés mais polarisés par les sites ou d'autres villages ayant eu connaissance des expériences disposant de sites analogues et intéressés constituent les nouveaux lieux d'intervention
  - les cibles sont ici les populations locales de ces nouveaux villages , les leaders et autres collectivités et agents de structures intervenant dans ces localités
- **la période**

Cette étape correspond à la quatrième année d'intervention sur le site du projet

- **les partenaires** : Il s'agit :
  - essentiellement des leaders locaux des nouveaux villages , des relais choisis à ce niveau mais aussi des autorités et des agents de base et des relais des villages de base chargés de la formation continue des nouveaux relais .
- **les résultats attendus** : Il s'agit de :

- Elargir progressivement la zone d'intervention du projet , par petits cercles concentriques autour de ses sites de départ , tout en consolidant ces mêmes sites , sans renforcer pour autant ses moyens et coûts d'intervention .

- De démultiplier surtout les acquis du projet en s'appuyant sur les relais locaux formés et par l'entremise des canaux traditionnels renforcés par des moyens modernes tels que les médiats et autres supports iconographiques .

Une telle attitude des populations va se traduire dans les faits par un impact de plus en plus effectif du projet dans sa zone d'intervention

- **les moyens de vérification** : Ce sont :

- l'information, la formation des relais et des populations des nouveaux sites

- la mise en place concrète des actions ayant fait l'objet de démonstrations dans les nouveaux sites

- la mise en place d'un système de communication sociale entre les villages de départ et les nouveaux

- établissement du contact direct entre ces nouveaux villages et les cadres de concertation intervenant au niveau de ces localités pour la jonction avec le dispositif de communication institutionnelle

## 55 La phase de désengagement / Etape d'auto – encadrement

Elle correspond à la phase de substitution de l'approche participative

- **les objectifs**

Il s'agit de saturer les besoins de base en IEC des populations et des relais locaux ainsi que des collectivités , chacun en fonction de ses rôles et responsabilités dans la gestion de la stratégie pour une conservation durable de la biodiversité

- **les stratégies**

- la communication éducative doit occuper une place importante à travers les médiats et les relais qui assurent un rôle d'animation de formation et d'information permanente

- la communication sociale va se consolider dans son rôle de principal canal au niveau local avec une connexion avec la communication institutionnelle par l'entremise des cadres de concertation et de leurs canaux verticaux

- **les activités**

- la formation continue pour améliorer les techniques de manière à déconcentrer le maximum de connaissances (transferts techniques) et pouvoirs relatifs à la GRN en direction des populations des zones de départ (responsabilisation)

- le transfert des moyens matériels mis en place par le projet tant en direction des populations que des structures relais techniques, en fonction des niveaux de responsabilités (transferts technologiques)

- **les moyens**

- les médias jouent un rôle plus important avec le système d'encadrement à distance

- les relais locaux relayent les émissions des médias et organisent les actions en résultant

- les autres supports de l'information et de la formation sont insérés dans le dispositif de communication sociale

- **les lieux / cibles**

- les lieux sont constitués ici par les sites de départ et les cibles les populations de ces sites, les relais locaux et les leaders qui consolident leur pouvoir dans leur zone en se substituant à l'encadrement direct des structures d'appui.

- **la période**

- Elle correspond à la cinquième année d'intervention sur le site

- **les partenaires**

- Ce sont les médias pour la communication à distance

- les relais techniques locaux qui s'autonomisent et sont les interlocuteurs, à distance, des structures d'encadrement et de proximité des populations

- les autres partenaires comme les collectivités et l'administration qui restent en contact direct avec les populations, ainsi que les leaders locaux

- **les résultats attendus**

Une responsabilisation définitive des populations et de leurs relais à travers un transfert technique, technologique voire matériel et une substitution de ces populations au projet pour poursuivre (au niveau d'un même site), élargir (à d'autres sites) et enrichir (en diversifiant) les actions initiées.

Ce qui traduit, en l'absence du projet, une prise en charge définitive de la conservation de la biodiversité dans sa dimension tant locale que sous – régionale, voire internationale avec la traduction et la prise en charge des différents objectifs des conventions, dans le cadre de la réalisation de leurs activités ordinaires.

- Cela traduit un changement durable de comportement en faveur de la conservation de la biodiversité et traduit ainsi l'atteinte de la finalité du projet et son impact à long terme

- **les moyens de vérification**

- Ils sont essentiellement définis par la capacité , l'engagement et la motivation des divers partenaires impliqués , chacun dans ses rôles et responsabilités .

- Ils sont traduits concrètement par la bonne exécution des activités malgré un désengagement effectif , humain , matériel et financier du projet dans les sites en question .

**REMARQUE :**

La durée des différentes phases du plan d'action reste toutefois indicative . Il s'agit surtout de durée moyenne qui tient compte du temps d'intervention relativement long en approche participative et de la nécessité de s'assurer de l'efficacité des actions avant de passer aux étapes suivantes . En effet , en fonction de la situation et du degré de sensibilisation des populations cibles , les différentes étapes peuvent être raccourcies ou allongées. Il reste simplement à retenir que ces étapes sont nécessaires à respecter dans le parcours d'opérationnalisation et de pérennisation de la stratégie IEC (autrement dit la gestion durable de la biodiversité).

Il faut en effet éviter un excès de précipitation qui entraînerait une grande mobilisation de départ peut – être , mais qui ruinerait à terme les résultats attendus en faussant la démarche (participative).

Au demeurant , les résultats attendus et les moyens de vérification à ces différentes étapes constituent les indicateurs de suivi et permettent certes de mesurer à la fois les effets et les impacts des activités IEC ; mais aussi du projet en général compte tenu de sa démarche participative et de sa finalité , la conservation de la biodiversité , qui est avant tout une question de comportement (des acteurs concernés).



**TABLEAU DU PLAN D' ACTIONS PLURI – ANNUEL IEC**

Phase	Etape	Objectifs	Stratégies	Activités	Moyens (outils)	Lieu Cible	Période	Partenaires	Resultats Attendus	Moyens Vérification
1 Lancement du projet	Démarrage	- connaissance milieu - offre projet	- communication institutionnelle - communication sociale	- recherches opérationnelles - information sensibilisation	- réunions villages - visites de sites - concertation avec structures	- villages / sites - populations avec leaders et réalisateurs effectifs	- première année d'intervention sur le site	- cadres concertation locaux - populations leaders - structures techniques	- évaluation besoins IEC partenaires - offre partenaires - offre projet	- adhésion partenaires - engagement réel à assumer rôles et responsabilités
2 Phase de mise en oeuvre	Implantation	- négociation pour définir activités (demande / offre)	- communication éducative	- offre cadre logistique (projet) - offre partenaires - définition rôles et res.	- réunions - visite sites	- villages - sites	La deuxième année du projet	Groupement collectif cadre de concertation population	Définition activités - répartition rôles et responsab - identification moyens	- accord début des activités
3 Consolidation	Intensification / diversification	- renforcer capacités acteurs - mise en place dispositif commun	- communication institutionnelle, éducative, sociale	- information formation - éducation environnementale, suivi	- démonstrations - fiches techniques - diapos, vidéo, radios	- sites initiaux qui sont sécurisés physiquement et juridiquement	La troisième année du projet	Administration collective Médiats Relais techniques	Intensification des activités initiales Diversification des activités initiales	- activités concrètes d'intensification et diversification

4	Extension	Réplication/ Démultiplication	- saturer les besoins en IEC - consolider dispositif de communication	- communication institutionnelle, éducative et sociale	- élargissement information et communication - évaluation	Visites organisées - médias, vidéo, images, etc	Villages non directement encadrés - populations locales de ces villages et leaders	Quatrième année du projet sur le site	Relais villages initiaux, leaders nouveaux villages, administrati on et collectivité	- élargissement zone projet - démultiplication acquis projet	- renforcement capacités relais nouveaux contacts indirects entre les villages anciens et nouveaux
5	Désengagement	Auto-encadrement	- satisfaction de populations, relais et collectivité	Communications éducatives et sociales	Formation continue, transfert technique et technologique	- médias locaux et autres supports	- sites de départ et relais et leaders locaux	La cinquième année du projet	- médias - relais techniques - collectifs et administrations	- responsabilisation définitive populations - changement durable de comportement	- capacité - engagement et motivation - poursuite bonne exécution activités après désengagement du projet

#### **IV LE PROGRAMME D' ACTIVITES TECHNIQUES ET EN INFORMATION D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION**

##### **61 Objectifs spécifiques du programme :**

Le programme est le véritable organe d'opérationnalisation de la stratégie et son outil ( cadre ) de réalisation .

Il établit la jonction entre les activités techniques et les activités IEC qui constituent alors des inputs ( intrants ) pour la réalisation participative des objectifs du projet et l'obtention de produits tels que prescrits dans ses composantes techniques et institutionnelles .

Il s'agit plus précisément de :

- partir du principe que l'IEC est un support pour la réalisation des activités techniques à travers le renforcement des capacités par l'information et la formation en particulier
- tenir compte aussi du fait que des résultats IEC sont attendus , en terme de changement de comportements à moyen et long termes à travers l'éducation environnementale
- réaliser les objectifs du projet par la combinaison harmonieuse d'activités techniques et IEC dont les résultats attendus se mesurent en termes de réalisations physiques à côté des résultats en IEC relatifs au renforcement des capacités à court et moyen termes et au changement de comportements en faveur de la gestion durable de la biodiversité .

IL s'agit à terme de renforcer les comportements positifs vis à vis de la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et d'atténuer les comportements négatifs .

##### **62 Les résultats globalement attendus du programme :**

Les effets cumulés des activités IEC vont se traduire à long terme par une meilleure compréhension des enjeux et le développement de comportements positifs en faveur de la gestion des ressources , ce qui constitue un gage de durabilité et une des finalités du projet .  
( gestion participative et durable des écosystèmes : composante renforcement des capacités )

##### **63 Les modalités de mise en oeuvre du programme : ( voir tableau modèle en annexe )**

Le programme se décompose en plusieurs rubriques correspondant à :

- les objectifs spécifiques tant qualitatifs que quantitatifs qui sont les objectifs du projet correspondants à ses différentes composantes techniques mais aussi de renforcement des capacités (composante institutionnelle).
- les stratégies avec la combinaison entre les stratégies techniques et les stratégies IEC
- les activités avec l'intégration des activités techniques et IEC
- les moyens avec la mise en synergie des outils techniques et IEC
- la définition des sites ( technique ) et des cibles ( IEC )
- les périodes d'intervention les plus optimales
- les acteurs avec la répartition des rôles et responsabilités entre :

- le cadre de concertation
- le projet
- les autres partenaires individuels ou collectifs.
- les résultats attendus aux divers plans technique et en IEC
- les moyens de vérification techniques et en IEC

#### 64 Les activités :

#### **641 Les recherches opérationnelles :**

##### **A Objet :**

Leur but est de permettre de mieux appréhender la situation des différentes cibles ( besoins , contraintes , ressources ) pour une meilleure planification des interventions .

Elles doivent se traduire par :

- une meilleure connaissance des partenaires institutionnels
- une information plus détaillée sur les activités et les agents du projet
- une meilleure maîtrise de la situation des populations
- la définition des besoins et de la demande des divers partenaires
- la détermination des ressources et de l'offre des partenaires selon le principe de subsidiarité
- la mise en corrélation entre l'offre (du Projet) et la demande (des populations) en rapport avec le contexte et les objectifs du projet

##### **B Méthodologie :**

Elle consiste à étudier la situation de chaque partenaire dans le processus de communication et sa position par rapport aux différents supports de l'IEC que sont les sources émettrices , les canaux , les messages et les récepteurs

#### B1 Les sources émettrices :

IL s'agit de :

- identifier les différentes sources tant formelles ( Administration et structures d'encadrement ) qu'informelles ou traditionnelles ( leaders d'opinions , communicateurs traditionnels , etc )
- caractériser les diverses formes d'influence de ces sources sur le récepteur

Cette analyse permet de déterminer le degré de crédibilité accordé à la source par le récepteur Cette crédibilité est en fait à la base du processus d'internalisation ( ou d'acceptation ) du message transmis.

- **Les outils** nécessaires à cette recherche sont :

- l'étude typologique qui permet d'établir une classification des différentes sources suivant leur nature
- l'étude du degré de confiance et de compétence des différentes sources pour résoudre le problème en question
- l'étude d'attractivité et d'image de ces sources vis à vis des récepteurs potentiels

De ces différents caractères , le plus déterminant et qui résume tous les autres reste la crédibilité de la source (émettrice)

## B2 Le canal :

Il faut :

- inventorer les moyens de communication disponibles
- analyser leur nature et évaluer leur niveau de contrôle

## B3 Le message :

Le problème principal concerne ici :

- l'efficacité du message qui dépend de sa congruence avec le système de valeurs du récepteur et de l'adaptation du message par rapport aux besoins en IEC (du récepteur)

Cette efficacité est mesurée à travers :

- le degré d'attention pour le message , qui renseigne sur l'efficacité de la forme de perception (du message)
- le degré de mémorisation du message

### • **Les Outils :**

Le principal outil de recherche reste l'évaluation des campagnes de communication précédentes dont les messages se rapprochent le mieux de ceux du projet ( s'ils sont menés par d'autres structures ) ou une évaluation d'impact s'il s'agit de mesurer l'efficacité des messages diffusés par le projet

## B4 Le récepteur :

L'efficacité de la campagne de communication suppose la connaissance des attitudes, des motivations et des résistances éventuelles du récepteur , pour bien sélectionner les bons arguments et les thèmes de persuasion les plus pertinents (pour le récepteur).

Pour ce faire , il est nécessaire de bien sélectionner les leaders d'opinions qui sont les véritables relais informels dans la diffusion du message .

Par ailleurs , ces leaders influencent souvent certains comportements et peuvent même être de véritables prescripteurs d'attitudes , comme c'est le cas de certains marabouts par exemple .

## **C Exploitation des résultats : Elaboration du plan de communication :**

### C1 Sources :

- hiérarchisation et / ou coordination des différentes sources suivant leur niveau de crédibilité pour une meilleure cohérence d'ensemble des messages

### C2 Messages :

- adaptation des messages aux besoins d'IEC et aux réalités physique , socio – économique et socio – culturelle de chaque zone

- harmonisation des messages des différents partenaires intervenant dans la GRN et la gestion de la biodiversité pour un message sinon unique , du moins identique ou complémentaire ( conception consensuelle des messages au niveau des cadres de concertation )

### C3 Canaux :

- mise en synergie des moyens de communication avec un rôle de relais les uns pour les autres , à travers un échelonnement des canaux de communication .Les canaux étant répartis par palier et par niveau d'intervention en fonction de leur portée et des cibles visées

### C4 Récepteurs et relais locaux :

- organisation et préparation des récepteurs à bien recevoir le message , à le comprendre et à l'exécuter à travers la formation de producteurs pilotes , des démonstrations , des tests , etc
- identification d'animateurs locaux et de relais du message au niveau local choisis pour leur crédibilité , leur disponibilité et dotés d'une formation adéquate à cet effet

### C5 Information retour ou feed – back :

- utilisation des canaux locaux les plus impliqués dans la réception de l'information pour garantir un retour effectif et sécurité en rapport avec les attentes
- à défaut , l'utilisation d'autres canaux devra garantir une transmission effective de l'information vers les destinataires réels

## **642 Information et Sensibilisation :**

### A Informations à recueillir :

- identification des acteurs (modes d'organisation , comportements et habitudes d'information et de communication , attitudes et opinions sur les canaux habituellement utilisés , etc )
- identification des besoins et contraintes (niveaux et limites des connaissances : tests de niveau) en rapport avec la gestion des ressources naturelles (GRN) et la biodiversité

Ces différentes informations de base contribuent à faire l'état des lieux pour mieux concevoir et mettre en oeuvre entre autres :

- les canaux de communication
- les messages à transmettre
- les supports les plus accessibles et adaptés
- les mixages

### B Informations à transmettre :

- Intérêt et avantages de la GRN et de la biodiversité
- objectifs, démarche, rôle et activités du projet dans ce domaine

- zones d'intervention du projet
- actions de GRN à mener
- rôles et responsabilités de divers partenaires
- moyens à mobiliser pour chaque partenaire
- etc

### **643 L'éducation environnementale et la formation relative à la GRN et à la conservation de la biodiversité**

#### A L'éducation environnementale

Il s'agit de l'éducation en général et environnementale en particulier en vue de modifier les comportements négatifs et de renforcer les attitudes positives en rapport avec la GRN

A ce propos , des modules d'éducation environnementale seront élaborés tant pour les techniciens à travers des guides pédagogiques que pour les populations cibles au moyen de revues illustrées et commentées dans les langues locales écrites les plus usitées de chaque zone .

Il est en effet essentiel de mieux expliquer aux populations les processus de dégradation pour leur permettre de mieux percevoir et apprécier les responsabilités qui leur sont principalement imputées ;

Pour cela , leur éducation sur des thèmes comme «le cycle de l'eau » ou «la chaîne alimentaire» par exemple leur permettrait de mieux comprendre les processus de dégradation et de voir précisément à quels niveaux elles peuvent contribuer à inverser les tendances négatives .

Par delà le renforcement des capacités , cette éducation environnementale aura ainsi pour finalité de désacraliser la compréhension des phénomènes environnementaux en général , de conservation de la biodiversité en particulier dans ses interfaces avec les activités de production , pour une gestion durable des ressources biologiques

#### B La formation

Elle vient prolonger l'éducation environnementale en donnant aux bénéficiaires , en plus de la compréhension des phénomènes , la capacité d'agir sur eux à travers des capacités techniques Elle intéresse aussi bien les agents des structures que les populations cibles, à travers :

- la formation des formateurs pour renforcer les connaissances en matière de biodiversité notamment, en particulier dans la prise en charge de la dimension «biodiversité» des activités de production agricole , sylvicole et pastorale
- l'harmonisation dans la compréhension du concept de biodiversité et des réalités qu'il recouvre au niveau des différents partenaires tant au sein du projet qu' en dehors
- la formation par les formateurs des agents des différentes structures partenaires parmi lesquelles on peut citer :
  - la formation technique de relais locaux
  - la formation continue et l'animation des populations par les agents et les relais sur la base de modules uniformisés (pour éviter les confusions) pour leur permettre d'agir de manière effective , efficace et durable .

Pour ce faire , il s'agira de :

- adapter les formations aux besoins réels des bénéficiaires pour la réalisation des activités à mener à travers les recherches opérationnelles notamment
- mettre à la disposition des partenaires les connaissances et les outils nécessaires pour assumer les rôles et responsabilités qui leur sont confiés dans le programme défini en commun entre partenaires .

## **644 La communication**

### A Les stratégies opérationnelles ou sectorielles de communication

Pour garantir une information et une communication permanentes et pertinentes , l'approche multi- médiats doit être utilisée .Il s'agit de combiner l'utilisation de plusieurs canaux de communication , de façon à ce que chaque canal prolonge et renforce l'autre

#### A1 la communication sociale

Elle se fera en direction des partenaires sociaux du projet

Il s'agit en particulier de promouvoir les systèmes de communication traditionnels en oeuvre au niveau des communautés de base et qui s'appuient sur

- des leaders religieux ( marabouts , imams , prêtres )
- des chefs de villages et de quartiers
- des leaders d'organisations sociales ( groupements , associations villageoises , etc )
- des chefs coutumiers
- les chefs de collectivités locales
- les communicateurs traditionnels
- les chefs de carrés
- les groupes d'âges
- etc

Ces systèmes ayant l'avantage d'être efficaces , peu coûteux , bien intégrés dans le milieu et donc assez pérennes .

Ils sont par ailleurs en contact étroit avec d'autres partenaires sociaux que sont les agents de base des structures institutionnelles intervenant dans ces communautés soit directement , soit à travers la mise en place d'organisations . C'est le cas de :

- les agents des services techniques de l'Etat , des ONGS et autres projets
- les groupements de jeunes et de femmes
- les coopératives
- autres

#### A2 la communication institutionnelle

Elle se mène en rapport avec les partenaires institutionnels (institutions techniques), membres du cadre de concertation , donc directement impliqués dans la réalisation du programme d'activités défini en commun, (Composantes du projet Biodiversité, Agriculture , Elevage ,



Pêche , Parcs Nationaux , Hydrauliques et autres Services techniques , les Autorités Administratives, ONG, les Associations Professionnelles , etc )

Mais , elle implique aussi tous les autres partenaires non membres effectifs dans certains cas , mais susceptibles d'apporter un soutien efficace . La rationalité suppose d'ailleurs que le principal critère de choix des membres soit leur contribution effective à la réalisation des objectifs fixés

Ces derniers partenaires sont l'école avec les directeurs , les enseignants et les écoliers , les services et les personnels de santé qui développent des stratégies de communication et de mobilisation sociales en direction des mêmes populations cibles , les associations non gouvernementales (ANG) telles que les scouts , les éclaireurs , etc

Des tâches précises sont définies pour chaque partenaire tant individuellement que dans ses rapports avec les autres avec :

- ses activités qui sont une combinaison harmonieuse au sein d'un même programme entre ses préoccupations propres et celles de conservation de la biodiversité
- ses paliers d'intervention ( sous – régional , national , régional , départemental ou communal et local )
- ses niveaux de participation ( exécution , réalisation , suivi , évaluation )
- les moyens à mettre en oeuvre en particulier les ressources humaines , singulièrement celles intervenant dans les sites du projet ainsi que les supports IEC
- ses périodes d'intervention
- etc

La conservation de la biodiversité étant une activité continue , il s'agit d'inscrire les activités y relatives dans la durée . Aussi , les activités d'information , d'éducation et de communication qui en sont le soubassement ne doivent –elles plus se limiter à des campagnes ponctuelles de sensibilisation et de mobilisation sociale , mais faire plutôt l'objet de programmes permanents sous-tendus par le renforcement des capacités des partenaires institutionnels par la formation et l'élaboration des supports didactiques nécessaires .

### A3 La communication éducative

Elle sert de support à l'éducation et à la formation .

Elle se traduit par l'élaboration de programmes basés sur :

- L'information générale et spécifique sur la gestion des RN, la conservation de la biodiversité en particulier et la place et le rôle du projet et des partenaires dans ce domaine :
- L'éducation environnementale
  - renforcement des capacités des populations et autres partenaires à diagnostiquer les problèmes de GRN , à identifier les besoins y afférents et à formuler les demandes conséquentes
- La formation en alphabétisation fonctionnelle
  - elle sera relative à la GRN et la conservation de la biodiversité et pourra s'intégrer dans les zones où un programme est en cours , ou constituer un programme de post – alphabétisation dans celles où les populations disposent déjà d'une base .

- La formation en techniques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Elle se traduira par :

- le renforcement des capacités des populations et autres partenaires à mener des actions concrètes de GRN
- la mise en place de formateurs aux divers paliers , choisis parmi les agents des structures partenaires les plus étroitement impliquées dans la gestion de la biodiversité et suffisamment stables au plan professionnel notamment ( réduire les risques de leur affectation intempestive ) et bénéficiant d'une formation et d'un recyclage continu . Ils seront chargés de former les bénéficiaires
- la prise en compte des besoins en formation des populations et des partenaires techniques et la détermination du choix des thèmes et des supports notamment qui doivent être adaptés
- le choix des formateurs - relais également parmi les populations et les partenaires techniques , à travers le renforcement des capacités de ces derniers dans le domaine de la biodiversité à travers la mise en évidence des inter – relations entre leurs activités ordinaires et habituelles et la gestion durable de la biodiversité

## B Les formes de communication

### **B1 la communication collective**

Elle s'appuie sur des regroupements existants ( coopératives , groupements de producteurs , associations de jeunes et de femmes par exemple ) ou à créer ( groupes d'écoute , groupes de contacts , etc ) pour véhiculer des messages à travers une relation bi – univoque en vue d'assurer une information et une formation

Ce mode de communication a entre autres avantages de :

- mieux cibler les bénéficiaires réels et de maximiser l'efficacité des messages et des canaux de communication utilisés qui sont alors plus adaptés aux cibles
- servir de relais à la communication par les médiats de masse pour toucher par étape et en cascade une population beaucoup plus importante
- assurer une démultiplication de l'information en direction des individus qui sont souvent visés en dernier ressort car étant les acteurs dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles

### **B2 la communication de masse**

Elle s'appuie sur les canaux de communication modernes et de masse comme la radio , la télévision et les journaux .

Pour bien coordonner l'intervention de ces différents médiats et les inscrire dans un cadre cohérent et complémentaire , il importe d'établir dans le programme d'activités annuel , un plan d'utilisation avec la mise en place d'un comité d'appui aux médiats au niveau de chaque cadre de concertation . Ce comité sera composé d'un représentant des différents médiats concernés en plus du ou des partenaires désignés pour représenter le cadre de concertation .

Pour faciliter le fonctionnement de ce comité et mieux pérenniser cette collaboration entre médiats et structures techniques , les médiats les plus impliqués dans l'exécution du programme seront cooptés comme membres du cadre de concertation . Ce qui aura pour avantages entre autres de :

- mieux les imprégner des objectifs poursuivis et des rôles et responsabilités qui leur sont dévolus , de manière à les rendre plus efficaces
- les rendre plus solidaires des autres partenaires par rapport aux résultats attendus , de manière à inscrire davantage leur action dans la durée et à la rendre ainsi moins dépendante des rétributions financières directes du projet
- établir , par delà les conventions de financement susceptibles d'être signées , un contrat moral tacite entre les médiats et les collectivités locales en particulier qui sont , en tant que représentantes des populations , les principales bénéficiaires des actions entreprises , de manière à assurer la pérennité de la collaboration , même dans la perspective de l'après – projet

Ces médiats pourraient ainsi assurer une relative permanence de l'information sur une séquence de thèmes à travers des émissions successives , des spots assez réguliers , des interviews , des reportages , des radios – crochets , des tables rondes , etc qui pourraient être couplés avec des émissions à grande écoute dans les zones concernées pour augmenter le niveau d'audience .

Par ailleurs , ces émissions pourraient être parrainées par certaines structures privées ou publiques à travers leurs slogans publicitaires

Enfin , l'intervention des autorités ( Président , Ministres , Gouverneurs et autres ) au cours de ces émissions pourraient être un facteur important de légitimation du programme .

### **B3 la communication individuelle et inter – personnelle**

Elle fait appel aux leaders locaux , aux agents des structures d'encadrement et autres individuels membres des communautés villageoises .Elle constitue en définitive la forme la plus achevée puisque la finalité des canaux collectifs ou de masse est de démultiplier l'information jusqu'au niveau individuel qui est en fait le plus opérationnel et le plus en rapport avec les ressources .

#### **C Les paliers de communication**

On utilisera de façon complémentaire :

- la communication de type « moderne » ( radio , tv , journaux , affiches , dépliants , brochures , cinéma , vidéo , théâtre , etc )
- la communication de type « traditionnel » ( griots , leaders locaux et autres communicateurs traditionnels )
- la communication à travers les partenaires au développement
- l'utilisation des relais de communication entre les canaux modernes et les canaux et outils traditionnels

## 645 Les réalisations physiques

Elles constituent à la fois :

- un des principaux résultats attendus à court et moyen terme de la stratégie IEC du projet qui doit à travers la mobilisation sociale déboucher sur l'action
- un support de la stratégie IEC qui s'appuie sur l'action par le biais de la démonstration pour vulgariser les résultats et favoriser leur réplique et démultiplication
- enfin , une finalité pour la stratégie parce que le renforcement des capacités doit se traduire par un changement de mentalité et de comportement qui ne peut être mesuré concrètement qu'à travers l'action

Dès lors , il s'agit de privilégier les réalisations physiques qui combinent harmonieusement dans leur conception , leur mise en oeuvre , leur suivi et évaluation les activités IEC de support à l'action et en retour les actions qui renforcent les activités IEC .Le résultat d'une telle combinaison doit se traduire par :

- la démonstration des capacités techniques des cibles résultant des activités IEC
- l'efficacité technique des actions réalisées relativement aux objectifs visés

Dans cette perspective , les activités suivantes semblent intéressantes :

### A Les essais

Ils ont pour but de mener une recherche opérationnelle avant d'entamer une action technique

Il s'agit ici de recherche – développement ou de recherche – action qui permet , en particulier pour certaines actions nécessitant des connaissances supplémentaires relatives à l'activité elle – même , impliquant l'utilisation de moyens financiers importants ou un fort engagement des partenaires locaux , de se donner les moyens techniques de réussite .

Surtout , lorsque la répliquabilité de l'action reste une préoccupation essentielle

En effet , la démarche participative du projet met certes l'accent sur les réalisations physiques mais en rapport avec les moyens propres des populations locales pour garantir la répliquabilité

L'essai reste ainsi une précaution d'autant plus importante qu'il doit permettre de décider du choix ou non de l'action .

A titre d'exemple, la fabrication de briquettes à base de typha doit faire l'objet d'essais concluants quant à leur faisabilité technique avant de passer à une phase test de vulgarisation . La finalité de l'essai est ainsi de s'assurer de l'opportunité de l'action relativement aux coûts humains et financiers et aux résultats attendus à travers à la fois sa faisabilité technique et son rapport coûts / avantages .

### B Les tests

Ils ont pour but comme leur nom l'indique de tester , donc de vérifier , l'adaptabilité d'une action dans le site considéré, tant au plan humain ( capacité et capacitation des agents et des populations ) que physique ( dispositions naturelles du milieu , réceptivité à l'action et variables nouvelles à introduire )

Les tests , soit en simulation ( pendant la phase de conception de l'activité au cours des réunions préparatoires ) , soit en grandeur nature ( à travers la mise en oeuvre d'un plateau test sur le site ) sont ainsi une opportunité d'affiner le protocole de réalisation d'une activité en vérifiant les capacités réelles de chaque partenaire afin de lui apporter les compléments

nécessaires ( IEC ) , en opérant les choix techniques les plus adaptés au milieu et en peaufinant l'organisation matérielle de l'activité .

La finalité du test est ainsi de garantir l'efficacité de l'action à mener dans le site considéré .

### C Les démonstrations

C'est une activité au cours de laquelle l'on fait percevoir aux cibles les résultats annoncés :

- soit directement en les leur faisant découvrir au fur et à mesure , donc étape par étape , ce qui met en exergue le souci de l'éducation et de la formation pratique en cours d'activité ( cette méthode est surtout utilisée dans les formations – actions au niveau même du site )
- soit indirectement , en leur montrant un résultat final déjà acquis et en rappelant les étapes franchies et les dispositions pratiques à prendre à leur propre niveau notamment pour arriver au même but . La finalité étant de déclencher une réaction mimétique . ( c'est le cas utilisé dans les visites organisées )

Les démonstrations sont ainsi un moyen privilégié de formation dans l'action qui combine ainsi relativement bien les activités IEC avec les activités techniques d'aménagement par exemple où les cibles apprennent en même temps qu'elles exécutent .

### D Les applications pratiques par les communautés des expériences présentées

L'intérêt et la finalité des démonstrations et autres tests réside dans la réplique des modèles, ainsi présentés par les populations , voire même leur amélioration par leurs soins .C'est l'un des moyens relativement fiables de vérification de l'effet de la démonstration , surtout lorsque l'activité est reprise par d'autres cibles du village au delà du groupe qui a ainsi bénéficié de l'appui direct du projet .

### E Les répliques par effet mimétique des résultats observés par d'autres communautés non directement impliquées

Il s'agit d'une situation où des membres d'autres villages non directement liés au site ou non encadrés reprennent à leur compte , de façon informelle , à travers des canaux IEC traditionnels , les activités mises en oeuvre dans les sites d'encadrement du projet .

Une telle situation représente un moyen de vérification efficace de l'impact du projet dans sa zone d'intervention et traduit, si l'expérience se poursuit, une tendance assez favorable à l'atteinte de la finalité du projet .

En effet , le projet n'a ni l'ambition , ni les capacités d'encadrer les différents villages de la vallée . Il s'agit plutôt de développer un modèle répliquable que les bénéficiaires ( structures d'encadrement partenaires ) et les populations – cibles doivent se charger de capitaliser , de consolider et de développer en l'adaptant à leur contexte propre, de manière à faire de la conservation durable de la biodiversité , une action ordinaire pérenne.

Ces différentes réalisations constituent un cadre de communication éducative et formative essentiel pour passer du message à son analyse , son interprétation et son application pratique

### **646 La supervision**

- Elle vise surtout à veiller sur la cohérence d'ensemble et la fluidité du dispositif qui fonctionne à différents niveaux de façon simultanée ou non  
Elle permet aussi d'assurer la coordination globale du système de suivi , en particulier de s'assurer du respect des rôles et responsabilités de chacun

## **647 Le suivi - évaluation**

- Il permet de surveiller en continu le déroulement des opérations aux différents niveaux et d'apporter les correctifs nécessaires et à temps

## **648 L'évaluation**

- Elle permet d'apprécier, à des phases caractéristiques, les résultats des opérations et de tirer des conclusions et des leçons et de prendre les décisions pour réorienter

## **65 Les moyens**

Il s'agit de moyens logistiques , humains , matériels , ...mais aussi et surtout organisationnels, en particulier les rôles et responsabilités et les indicateurs de performance de chaque partenaire

## **651 Les moyens humains :**

### A dans la communication collective :

- les groupements et associations villageoises
- les coopératives
- les groupes de contact
- les réunions
- les séminaires et autres ateliers
- les groupes d'âges
- autres

### B Les partenaires sociaux dans le cadre de la communication sociale

#### **B1 Les partenaires individuels :**

- les leaders religieux
- les chefs de village
- les chefs coutumiers et notables
- les délégués des populations
- les agents d'encadrement
- les autorités administratives ( locales et autres aux autres niveaux )
- les communicateurs traditionnels
- les directeurs d'école , maîtres et élèves
- le personnel de santé ( corrélation santé – environnement et aussi exploitation des canaux de mobilisation sociale du service de santé )
- les représentants des collectivités locales ( maires , présidents de communautés rurales , présidents de conseil régional , etc )
- les chefs de ménage
- autres

## **B2 Les partenaires collectifs :**

- collectivités locales
- les cadres de concertation
- les autorités administratives
- les leaders politiques
- les chefs coutumiers et religieux
- les imams et les prêtres
- les chefs de villages et de quartiers
- les maires et autres
- les communicateurs traditionnels : griots , etc
- les autres centres de décision : enseignants et autres

## **B3 Les supports :**

- textes et règlements sur l'environnement et la GRN à diffuser et expliciter
- la démultiplication des messages et leur adaptation au contexte socio – culturel
- la crédibilisation des messages par leur caution morale
- l'intégration des messages dans leurs programmes et activités ordinaires ( dans les deux sens )
- les cérémonies familiales et autres manifestations politiques ou autres
- les sermons
- les marchés hebdomadaires
- les crieurs publics
- le théâtre
- les contes
- les chansons
- les slogans
- les voyageurs
- les parents restés en ville ou au village
- autres

## C Dans la communication de Masse

### **C1 Les supports médiats :**

- :
- les radios rurales communautaires ( Namarel, Timtimol , (au Sénégal ) Fum Gleita , Rosso (en Mauritanie) , etc
  - les radios dites régionales ( Sud , Walf , Téranga et autres )
  - les journaux ruraux ( Agro – pasteur et autres )
  - les bulletins divers
  - la radio – télévision nationale et ses programmes

### **C2 Les programmes concernés**

- les programmes en environnement
- les émissions et reportages sur le développement rural
- les émissions en langues nationales et en langues locales( pour les régions )

- les émissions générales pouvant être couplées avec les émissions ci – dessus , etc  
Remarque : Avec les médias privés , les relations les liant avec le projet dans le cadre de la diffusion des messages et autres doivent faire l'objet de protocoles non plus directement avec le projet , mais aussi avec les bénéficiaires qui doivent être des cibles effectives et potentielles de la radio privée en question (durabilité de la collaboration).

#### D Niveau partenaires institutionnels ( techniques et autres )

##### **D1 Les partenaires institutionnels :**

- PNUD – FEM , FAO , Banque Mondiale , GTZ , CRDI , etc et les autres partenaires bi – latéraux intervenant en particulier dans la GRN à travers leurs programmes
- Projets
- ONG
- ANG
- Associations socio – professionnelles
- Ministères et leurs structures décentralisées
  - Ministère de la Santé ( environnement – santé )
  - Ministère de l'éducation nationale avec les écoles et les enseignants
  - Ecoles coraniques
  - Les centres de formation ( technique ) et les écoles nationales techniques ( élevage , agriculture , eaux et forêts , etc )

##### **D2 Les supports :**

- les programmes techniques
- les fiches techniques
- l'alphabétisation initiale et l'alphabétisation fonctionnelle
- l'éducation environnementale et la formation en environnement
- les bulletins d'information et de liaison
- les films , les diapos et autres bandes vidéos
- les séminaires , ateliers et autres fora
- les émissions radio , télé et autres concernant ces structures
- les réunions villageoises et autres formes d'animation de ces structures
- les guides pédagogiques et le cahier de l'écolier ( dans les écoles )
- les directives
- les tournées
- les affiches
- les tee- shirts
- autres

##### **652 Le dispositif de supervision et de suivi :**

**Il s'agit en gros de s'assurer de l'instauration d'un dialogue véritable au niveau des divers démembrements du projet d'une part et entre lui et les autres partenaires extérieurs d'autre part .**



Pour ce faire , le dispositif de supervision et de suivi doit être suffisamment clair et précis pour établir les rôles et les niveaux de responsabilités des différents organes du projet , mais aussi de chaque partenaire dans l'exécution et la réalisation des stratégies et programmes d'IEC .

## A Les niveaux et les indicateurs de supervision et de suivi

On distinguera les niveaux :

### **A1 sous – régional**

la supervision par le CPP des activités d'information et de communication du projet en rapport avec les décideurs politiques ( planification , orientations politiques, etc ).

le suivi de la bonne exécution globale ( coordination ) des activités d'information et de communication du projet tant en interne ( UCR et entre UCR et UNP) qu'avec les autres partenaires extérieurs ( UCR ).

### **A2 national**

- le suivi de l'exécution des stratégies et des programmes par le CNP avec l'appui de l'UNP concernée à travers les structures nationales chargées de cette tâche , en rapport avec leurs rôles et responsabilités , en particulier l'élaboration des messages , l'information , la formation , la mobilisation des ressources nécessaires , etc

### **A3 régional**

- le suivi par le CRC de l'exécution de la stratégie IEC par les différentes structures régionales intéressées , en rapport avec leurs services décentralisés
- le suivi par les responsables de ces structures des activités des agents placés sous leur responsabilité .

### **A4 départemental et / ou communal**

Le suivi de la réalisation des programmes (transmission adéquate des messages , suivi – appui par les partenaires - relais chargés de coordonner et de démultiplier les actions du projet sur le terrain ( CC , Services techniques et projets , ONG, Universités et autres instituts de formation et de recherche – développement )

### **A5 local**

le suivi des effets et impacts des activités au niveau des collectivités et communautés locales qui sont les bénéficiaires directs et indirects des activités du projet

## B Moyens de suivi

## **B1 moyens humains :**

- personnel de suivi du projet
- partenaires associés

## **B2 moyens matériels et logistiques**

- élaboration et mise en place de fiches de suivi
- délivrances de rapports périodiques
- véhicules et autres moyens locaux de déplacement

## **B3 moyens techniques**

- réunions technico – pédagogiques
- suivi – appui des partenaires par le projet
- réunions de coordination entre partenaires
- visites de supervision en cascades ( tournées conjointes de suivi )
- enquêtes
- sondages
- observations
- études thématiques ( spécifiques )
- etc

## **653 Le système d'évaluation**

### A Les niveaux et la démarche de l'évaluation

- l'évaluation ex –anté pour établir la situation de référence et le cadre logique du programme ( objectifs , résultats attendus , indicateurs , etc )
- le suivi – évaluation qui est une démarche permanente visant à améliorer de façon régulière les prestations des différents partenaires
- l'évaluation interne au projet
- l'auto – évaluation par les différents partenaires pris isolément ou en groupe
- l'évaluation ex – post qui est exécutée par des experts extérieurs au projet et à ses partenaires qui intéresse notamment :
  - l'évaluation des produits qui représentent ici les ressources humaines formées , les moyens matériels et logistiques produits etc
  - l'évaluation des effets qui analyse les performances de chaque partenaire et les conséquences de ses interventions , en rapport avec les objectifs fixés et les résultats attendus
  - l'évaluation des impacts qui recherche l'influence à long terme des activités d'IEC du projet dans la restauration globale des écosystèmes et la conservation de la biodiversité

Remarque : l'impact d'une activité donnée se mesure non pas tant à partir du seul modèle élaboré par les populations avec l'appui du projet , mais plutôt à travers la réplication du modèle au sein de la même communauté villageoise par d'autres groupes voire des individus ,

mais aussi par la démultiplication des résultats dans d'autres localités sans intervention directe du projet .

## B Les indicateurs de l'évaluation :

Quelques indicateurs de synthèse de l'évaluation :

- La volonté politique des décideurs
- La bonne coordination entre les différents niveaux
- L'efficacité des cadres de concertation
- l'engagement et la motivation du personnel du projet
- l'adéquation du matériel didactique , des canaux choisis , la pertinence des messages ...
- la capacité et la crédibilité des différents partenaires dans l'exercice des rôles et responsabilités qui leur sont dévolus ( perception de leurs rôles et responsabilités , comportements d'information et de communication )
- l'adhésion et la mobilisation des communautés ( attitudes et opinions vis à vis des canaux de communication , perception des messages , etc )
- le degré d'implication et la capacité de réponse du personnel technique
- les résultats d'application de la stratégie
  - l'impact technique sur l'environnement
  - les effets sociaux et économiques sur la zone du projet , au niveau des populations en particulier et par extension sur les pays
  - les facteurs favorisant le déploiement de la stratégie
  - les difficultés et contraintes à la mise en oeuvre de la stratégie et leur portée actuelle et future quant à la pérennisation du processus à travers notamment son appropriation par les partenaires sont entre autres autant de facteurs essentiels à maîtriser .

## Les conclusions et recommandations

- Le Projet Biodiversité se particularise par le fait qu'il est à la fois un projet de conservation de la biodiversité qui s'inscrit dans un contexte de lutte contre la pauvreté et de développement durable . Il se soucie par ailleurs d'allier étroitement les dimensions locales , sous – régionales et internationales de la convention sur la biodiversité .

Ces différentes préoccupations transparaissent dans ses objectifs , sa démarche participative et son cadre logique où les activités de conservation côtoient celles de renforcement de capacités et les AGR . Or , plusieurs partenaires interviennent déjà dans la zone du projet , souvent sans aucune coordination , à l'intérieur de chaque pays , à fortiori entre les deux pays .

Dès lors , il s'agit de développer une stratégie adéquate permettant de coordonner les activités d'harmoniser les stratégies et de mettre en synergie les moyens . Cette stratégie passe nécessairement par des échanges entre les divers partenaires , donc par la communication , l'information pour une meilleure compréhension des uns et des autres . C'est la stratégie IEC qui est le fondement de base de l'approche participative .

Cette stratégie a été définie tant d'un point de vue conceptuel que de sa mise en œuvre ( plan et programmes ) .

- Dans un souci d'ordre pratique , des recommandations spécifiques ont été développées tout au long du texte, au niveau de chaque paragraphe, en particulier dans le chapitre relatif aux mesures d'accompagnement nécessaires à la pérennité de la stratégie du Projet.

Il s'agit alors de recommandations pratiques en rapport direct avec leur objet et donc réalistes et relativement faciles à mettre en œuvre.

- Des recommandations générales plus en rapport avec les conditions à mettre en œuvre pour favoriser la bonne exécution de la stratégie sont ici développées :

- La biodiversité doit se traduire par la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. En effet, la biodiversité égale aussi source de diversification des activités et des produits , augmentation de la productivité et de la production , durabilité de l'activité, augmentation des revenus , retombées sociales , économiques et culturelles , gestion des intérêts locaux ( économie locale : éco – tourisme, game – ranching ou game - cropping , etc) en même temps que les intérêts globaux sous - régionaux , régionaux , nationaux et mondiaux ( conventions internationales )
- Il y a aussi la nécessité d'associer étroitement des activités AGR à court terme avec des activités rentables à moyen et long termes pour entretenir la motivation qui doit être pérenne : par exemple démarrer une embouche courte (permettant un investissement de départ) et une embouche longue qui tout en permettant la gestion de la RN garantit un revenu durable étroitement lié à la ressource .  
La gestion des ressources biologiques est en effet une activité dont la rentabilité économique et financière est en général assez différée dans le temps
- La gestion des ressources naturelles en général et la conservation de la biodiversité en particulier doivent , en plus de soutenir durablement les activités d'agriculture et d'élevage par exemple , devenir au même titre des activités économiques susceptibles de générer des revenus . C'est à cette condition que la motivation à s'y investir sera pérennisée , surtout lorsque la rentabilité est différée dans le temps .

- L'agent de vulgarisation doit redevenir un communicateur en veillant à transformer l'encadrement direct fondé essentiellement sur une information univoque , dirigiste allant de haut en bas par un dialogue désormais , une communication au cours laquelle l'information s'inscrit dans une relation bi – univoque (informer mais aussi s'informer).

## **ANNEXES**



## ANNEXE 2

### Atelier de restitution des résultats de l'étude IEC

#### 1 Justification de l'atelier :

Un atelier de restitution à mi – parcours a été organisé pour permettre aux différents partenaires du projet de discuter entre eux et avec les consultants des résultats de l'étude . L'Objectif de l'atelier était surtout d'impliquer les partenaires dans la réflexion et de tenir compte de leurs observations et suggestions et en conséquence de s'approprier les résultats de l'étude .

#### 2 Organisation de l'atelier :

Il a réuni les trois Unités du projet et les différents partenaires membres des divers cadres de concertation . Ainsi , pendant deux jours , les partenaires ont échangé sur les thèmes relatifs aux principaux résultats de l'étude , à savoir :

- l'état des lieux des stratégies IEC dans la zone du projet
- la stratégie proposée par les consultants ainsi que les mesures d'opérationnalisation
- les mesures d'accompagnement nécessaires à la pérennisation de la stratégie

#### 3 Résultats de l'atelier :

Un consensus a été trouvé sur la stratégie proposée ainsi que le plan d'action et le programme IEC.

Les questions soulevées par les participants ont obtenu une réponse satisfaisante au cours de l'atelier déjà et ont été reprises entièrement dans le corps du rapport de l'étude, en particulier dans le chapitre relatif aux mesures d'accompagnement de la stratégie

Enfin des dispositions pratiques ont été proposées et acceptées relativement à l'opérationnalisation de la stratégie à travers notamment les séminaires d'orientation et de lancement prévus à cet effet

#### 4 Place de l'atelier de restitution dans la perspective d'opérationnalisation de l'étude :

Cet atelier en entérinant les propositions des consultants a servi en même temps, de fait, d'atelier de validation de la stratégie au niveau stratégique sous – régional .( avec notamment la présence de membres du CRC et du CNP )

Il permet ainsi de lancer le processus de validation aux autres paliers et d'enclencher ainsi concrètement la mise en œuvre pratique de la stratégie à partir des ateliers de restitution et de lancement situés aux autres niveaux.



## ANNEXE 3

### Structures techniques, administrations territoriales, projets de développement et collectivités rencontrés

#### **I Projet biodiversité Mauritanie –Sénégal :**

- ◆ UCR (Unité de coordination régionale, Saint Louis)
- ◆ UNP - MAU (Unité nationale du Projet – Mauritanie, Rosso)
- ◆ UNP - SEN (Unité nationale du Projet –Sénégal, Saint Louis)
  - A présentation de l'objectif de la mission
  - B définition des attentes de l'UNP
  - C élaboration du programme et du calendrier de la mission
  - D identification des partenaires effectifs et potentiels
  - E détermination des sites à visiter et prise de contact
  - F contacts avec les structures de la région du Projet.

#### **II MAURITANIE**

##### **Région du TRARZA :**

- Le Waly du Trarza
- Le Service Régional Environnement et Développement Rural
- La Direction Régionale de la SONADER
- L'Antenne Régionale du PDIAM, à Rosso
- Site du PK9 – 10 de fixation de dunes dans la région de Rosso (comité de gestion du site)
- PDIAM ( Projet de développement )

##### **Nouakchott**

- Direction de l'Environnement et de l'Aménagement rural (DEAR)
- Direction de la Recherche, de la Formation et de la Vulgarisation (DRFV)
- Projet Développement de l'Élevage (Gestion des parcours)
- Radiodiffusion de la Mauritanie (Service de la Radio rurale)
- PFIE - Mauritanie
- PAN/LCD (Convention Lutte contre la désertification)
- World Vision
  - Direction des Ressources humaines
  - Direction de la Mobilisation sociale (Santé)

##### **Région du BRAKNA**

- Service Régional Environnement et Développement Rural
- Village de Mondy : zone pastorale à dominante maure

- Village de Bakaou / Loppel à dominante haal poular : aménagement Forêt

## **Région du GORGOL**

- Service Régional Environnement et Développement Rural
- Commune de Néré – Walo et villages satellites : aménagement Forêt.

## **II SENEGAL**

### **Région de Saint Louis**

- ◆ SAED (Direction Générale, Saint-Louis)
- ◆ Inspection régionale des Eaux et Forêts
- ◆ Préfecture de Dagana
- ◆ ADCR département de Dagana
- ◆ Secteur Élevage du département de Podor
- ◆ Comité de gestion du forage de Namarel (département de Podor)
- ◆ Radio Gaynako (Namarel)

### **Région de Matam**

- ◆ Préfecture de Matam
- ◆ PRODAM (Région de Matam) : Projet de Développement et d'Élevage

### **Région de Tambacounda**

- ◆ Secteur des Eaux et Forêts du département de Bakel
- ◆ Comité de gestion du site Forestier de Gandé (département de Bakel – milieu Soninké )

### **Région de Dakar**

- ◆ Direction des Eaux et Forêts
  - BIFS (Bureau Information/Formation/Sensibilisation)
  - PADF (Projet d'Appui au Développement forestier)
- ◆ Direction des Parcs nationaux (Point focal national de la Convention DB)
- ◆ Radiodiffusion - Télévision du Sénégal
- ◆ Service de la Radio rurale
- ◆ CONSERE (Conseil supérieur des ressources naturelles et de l'environnement)
- ◆ Wetslands International (ONG sur les zones humides)

### **Région de Louga**

- ◆ Secteur des Eaux et Forêts
- ◆ Sous-préfecture de Keur Momar Sarr
- ◆ Village de Ganket Guent (association féminine, en milieu Ouolof ).